

Choix des périmètres dans le cadre du Bid Round 2026 : **P-16**
Alnaft lance le « Nomination Process »

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D' INFORMATION Dimanche 21 Décembre 2025//N° 1231// PRIX 20DA

Proposition de loi criminalisant le colonialisme



À partir de 2028, la CAN aura lieu tous les quatre ans

P-16

p- 03

Débat historique à l'APN

Les députés ont examiné la proposition de loi visant à criminaliser la colonisation française en Algérie. La discussion, marquée par un intense débat politique et mémoriel, témoigne de l'engagement de l'Algérie à faire reconnaître ses souffrances passées et à affirmer sa dignité face à son histoire coloniale.



Au Maroc, la Gen Z revient à la veille de la CAN

P-04

Il parcourt les stands de la FPA **P-02**



Le Premier ministre au contact des producteurs

Ahmed Attaf depuis Le Caire :

«Nous soutenons pleinement les priorités du partenariat Afrique-Russie»

Depuis Le Caire, Ahmed Attaf a réaffirmé l'engagement de l'Algérie en faveur d'un partenariat solide et équilibré entre l'Afrique et la Russie. Il a souligné l'importance de renforcer la coopération dans les domaines politique, économique et sécuritaire, tout en plaident pour une représentation plus équitable de l'Afrique sur la scène internationale et pour l'achèvement du processus de décolonisation. **P-03**



Le Chef de l'Etat l'affirme :

L'argent détourné finira par être récupéré

Le président de la République a réaffirmé la détermination du pays à récupérer les fonds détournés et dissimulés à l'étranger par d'anciens oligarques, assurant que ces avoirs finiront par revenir dans les caisses de l'Etat.



Des milliers de milliards de dinars ont été détournés par d'anciens oligarques, qui avaient dissimulé ces fonds dans des paradis fiscaux, notamment aux îles Vierges. Cette estimation a été rendue publique par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'inauguration de la Foire de la production nationale, jeudi 18 décembre. Lors de sa visite des différents stands, le chef de l'Etat, accompagné du Premier ministre, Sifi Ghrieb, s'est longuement arrêté devant l'espace dédié à la holding publique Agrodiv. Ce groupe a été chargé de la reprise et de la gestion de 37 entreprises confisquées par décision judiciaire à d'anciens hommes d'affaires condamnés dans des affaires de corruption.

Revenant sur une période qu'il a qualifiée de particulièrement éprouvante pour le pays, marquée par « les détournements massifs, la surfacturation et la dilapidation des ressources publiques », le président Tebboune a insisté sur la nécessité de tourner la page tout en poursuivant les efforts de récupération des avoirs de l'Etat. « Après la catastrophe vécue par le pays, il est impératif aujourd'hui de récupérer l'argent public », a-t-il souligné avec fermeté. Évoquant les capitaux dissimulés à l'étranger, le président de la République s'est

montré confiant quant à leur sort futur. « L'argent caché aux îles Vierges ou ailleurs finira par être récupéré. Son jour viendra », a-t-il assuré, affirmant que les procédures engagées permettront, à tout le moins, de restituer au Trésor public une partie significative des milliers de milliards de dinars détournés. Dans ce cadre, l'Etat a déjà réussi à récupérer une part importante des actifs sous forme d'unités économiques et industrielles, autrefois propriété d'anciens oligarques, puis confisquées par la justice avant d'être confiées à des holdings publiques pour leur redémarrage et leur valorisation. S'exprimant sur ce processus, le président de la République a salué les avancées réalisées après une phase initiale de lenteur qu'il a qualifiée de « nonchalance ». Il a mis en avant l'émergence d'un « nouveau souffle » dans la gestion de ces entreprises récupérées, tout en tenant à reconnaître l'implication directe du Premier ministre. « Il faut rendre à César ce qui appartient à César », a-t-il déclaré, précisant que Sifi Ghrieb, déjà lorsqu'il occupait le poste de ministre de l'Industrie, avait joué un rôle central dans la récupération de la majorité de ces entreprises. La holding Agrodiv, spécialisée dans le secteur de l'agroalimentaire, constitue un exemple emblématique de cette dynamique. Sur les 37 unités reprises, 35 sont aujourd'hui pleinement opérationnelles et fonctionnent à 100 % de leurs capacités de production. Les responsables du groupe ont indiqué que la totalité des emplois existants a été maintenue, tout en procédant à de nouveaux recrutements afin de renforcer les effectifs. Parallèlement, d'importants efforts de modernisation et de mise à niveau ont été engagés au sein des différentes unités, avec pour objectif d'améliorer la qualité des produits, d'élargir la gamme proposée et de répondre aux besoins du marché national. À moyen terme, le groupe ambitionne également de se positionner sur les marchés extérieurs et de développer ses capacités d'exportation. Aujourd'hui, Agrodiv emploie 2 234 travailleurs, illustrant ainsi la volonté des pouvoirs publics de transformer les actifs récupérés en leviers de relance économique, de préservation de l'emploi et de création de valeur ajoutée, après des années marquées par la prédatation et la mauvaise gouvernance. **Y.B.**

Il parcourt les stands de la FPA

Le Premier ministre au contact des producteurs

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a visité, hier après-midi, la Foire de la production algérienne (FPA), dont la 33e édition se tient au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), sous le slogan « L'Algérie construit son avenir ». Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'intérêt porté par l'Etat à la promotion de la production nationale et au soutien à l'industrie locale et à la valorisation des capacités productives nationales, en cohérence avec les orientations visant à renforcer la souveraineté économique et à bâtir une économie nationale diversifiée. Le Premier ministre s'est arrêté au niveau de plusieurs stands, dont ceux du groupe Sonatrach et de l'entreprise IKAM, spécialisée dans la production de systèmes de freinage, ainsi que d'autres stands d'exposants opérant dans divers secteurs. Cet important rendez-vous économique est organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du 17 au 28 décembre, avec une participation notable d'entreprises nationales opérant dans différents secteurs industriels et de services. Pour rappel, le président de la République avait inauguré, jeudi, la 33e édition de la Foire de la production algérienne, ainsi que le nouveau pavillon d'exposition du Palais des expositions (pavillon Palestine).

Industrie céramique

L'Innovation pour mettre en valeur le « Made in Algeria »

■ Par Meriem Ka

Les opérateurs de la céramique et de la porcelaine misent sur l'innovation pour mettre en valeur le Made in Algeria. Certains sont passés à l'exportation après la satisfaction de la demande locale. Néanmoins, des opérateurs rencontrés hier à la Foire de la production nationale qui se déroule à la Safex plaident pour que le gouvernement se concerte avec les exportateurs de la filière pour identifier des débouchés stratégiques dans certains pays de l'Afrique pour mutualiser les exportations afin de renforcer l'expansion économique du secteur, suivant le modèle d'expansion déjà utilisé par la Chine et d'autres nations. L'industrie de la céramique connaît une dynamique très positive. En effet, les opérateurs ayant pris part à la 33e édition de la Foire de la production nationale, se félicitent d'avoir contribué à la satisfaction de la demande nationale, après l'interdiction de l'importation en 2017. Ces opérateurs ambitionnent de rayonner à l'international, notamment en Afrique au vu de la proximité des immenses marchés demandeurs de produits céramiques, notamment dans le cadre la ZLECAF (Zone de libre-échange continentale africaine) qui offre aux opérateurs algé-

riens l'opportunité d'accéder à un marché de plus d'un milliard de consommateurs. C'est le cas d'AZ Ceram Porcelaine, qui voit dans l'Afrique une réelle opportunité pour l'export en plus des marchés qu'il a en Europe et en Amérique. Son représentant, Khaled Hamadache, indique que leur firme située au niveau de la zone industrielle d'Azazga, à Tizi Ouzou, a une capacité de production de 25 000 m² de carreaux par jour, soit 7 800 000 m² par an. Cet opérateur dit utiliser des technologies de pointe pour produire de la « vraie porcelaine » de luxe, caractérisée par ses propriétés anti-microbiennes, anti-acariennes, une planéité parfaite, et une absorption d'eau proche de zéro, avec une couche de protection spéciale. « Avec la gamme qu'elle offre, AZ Ceram s'est naturellement tournée vers l'exportation et cible l'Amérique (où des conteneurs ont été expédiés dernièrement), l'Europe, l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, ainsi que le bassin méditerranéen en raison des avantages de la logistique. Cependant, le coût élevé du fret empêche l'exportation vers les régions plus éloignées d'Afrique », regrette M. Hamadache, qui exhorte le gouvernement à se concerter avec les exportateurs de céramique pour identifier des débouchés stratégiques dans cette région du continent pour

mutualiser les exportations via des navires dédiés afin de renforcer l'expansion économique du secteur, suivant le modèle d'expansion déjà utilisé par la Chine et d'autres nations », dit M. Hamadache. Notre interlocuteur évoque également la nécessité que les grandes entreprises et maîtres d'ouvrage adoptent leurs cahiers des charges aux formats modernes. « Certains sont restés sur des cahiers des charges souvent obsolètes, basés sur des normes vieilles de 30 ans », regrette le représentant de AZ Ceram Porcelaine, les invitant ainsi à prendre en compte les innovations technologiques et la qualité de la porcelaine de luxe désormais disponible dans le pays. De son côté, le Groupe Tiziri, une usine de fabrication de céramique en porcelaine (pâte blanche) basée à El Asnam (Bouira), a une capacité de production de plus de 20 000 mètres carrés par jour, et il propose une gamme variée de 250 références. « D'importateur, cet opérateur est passé au statut de producteur, et il passera bientôt à celui d'exportateur. « Pour un début, nous privilégions le marché africain, mais nous avons aussi l'ambition d'aller vers d'autres pays en dehors du continent ». Pour lui, ce produit national est en mesure de concurrencer le produit fait notamment en Occident. « Nous visons

l'excellence. Nous n'arrêtons pas d'innover à travers la recherche et le développement pour améliorer le design, la texture, et proposer de meilleurs produits ». C'est la stratégie du groupe pour mettre en valeur le Made in Algeria. Quant au Groupe Haddad Porcelaine, fondé en 2018, il a une capacité de production de 12 000 m² par jour. Ce groupe a une main-d'œuvre 100% algérienne avec un management international (espagnol, chinois et italien), nous dit le directeur des ventes du groupe, Sid-Ali Haddad. Malgré une forte concurrence internationale (Espagne, Italie, Inde, Chine), le Groupe Haddad Viva Porcelaine se distingue par la qualité et la durabilité de ses produits (garantis 25 ans, contre 1 an pour certains concurrents étrangers). Le principal défi à l'exportation, notamment en Afrique, est la concurrence des produits chinois et indiens, qui, bien que de qualité inférieure, proposent des prix très bas, ce qui attire souvent les clients africains. « L'Africain a tendance à privilégier le prix sur la qualité », regrette notre interlocuteur, qui précise qu'ils exportent vers le MENA, l'Afrique (Tunisie et Libye) et l'Europe, indiquant que leur groupe a identifié d'autres marchés européens au lendemain de leur participation dans une foire à Bologne (Italie). **M. Ka**

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouliouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:

Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion:

Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Proposition de loi criminalisant le colonialisme

Débat historique à l'APN

Réunis en séance plénière, les députés ont débattu de deux propositions de loi, dont celle criminalisant la colonisation française. Le président de l'APN, Brahim Boughali, et le ministre des Moudjahidine ont défendu un texte présenté comme un acte politique et mémoriel, fondé sur le droit international et la préservation de la mémoire nationale.

■ Par Karima Baba Aissa

Les travaux de la séance plénière consacrée à l'examen de deux propositions de loi ont débuté samedi à l'Assemblée populaire nationale (APN). La première porte sur la criminalisation de la colonisation française en Algérie. La seconde concerne l'amendement du code de la nationalité. La séance s'est tenue sous la présidence du président de l'APN, Brahim Boughali, en présence de plusieurs membres du gouvernement. Elle a été marquée par un débat politique et mémoriel de fond, centré sur la question du passé colonial et de sa reconnaissance juridique. La proposition de loi criminalisant la colonisation française en Algérie s'appuie sur « les principes du droit international consacrant le droit des peuples à l'équité juridique, à la justice historique et à la fin de l'impunité ». Elle vise à « établir les responsabilités » et à « obtenir une reconnaissance et des excuses pour les crimes coloniaux commis, comme préalable à toute réconciliation avec l'histoire, dans le cadre de la préservation de la mémoire nationale ». Présentant le texte aux députés, Brahim Boughali a qualifié la séance de « séance d'action souveraine par excellence » et de « position morale explicite ». Selon lui, cette initiative constitue un message politique clair affirmant l'attachement de l'Algérie à son droit à défendre sa mémoire nationale et à préserver la dignité de son peuple. Le président de l'APN a estimé que cette proposition de loi représente un moment de prise de conscience collective et un tournant dans le parcours de l'Algérie moderne. Il a affirmé que l'institution législative renouvelle, à travers ce texte, son engagement envers la mémoire nationale et la conscience historique. Boughali a également insisté sur le fait que la criminalisation du colonialisme ne relève ni



d'un courant politique ni d'un positionnement partisan. Selon lui, il s'agit d'une question qui concerne l'ensemble du peuple algérien, au-delà des sensibilités et des divergences. Il a souligné que cette question est directement liée aux sacrifices des martyrs et à la dignité nationale. Le projet de loi prévoit une « énumération » précise des crimes commis durant la période coloniale, ainsi qu'une définition claire de la responsabilité de l'État français. Il inclut des « mécanismes juridiques » visant à exiger une reconnaissance officielle et des excuses explicites. Il prévoit également des dispositions pénales criminalisant la glorification ou la promotion du colonialisme. Brahim Boughali a tenu à préciser que cette démarche ne vise ni un peuple ni une logique de vengeance. Elle repose sur un principe juridique reconnu, selon lequel les crimes contre l'humanité sont impunis et ne peuvent être effacés par le silence. Dans son intervention, le président de l'APN est revenu sur la nature du projet colonial français en Algérie. Il l'a décrit comme un système de « déracinement » fondé sur la dépossession des terres, leur confiscation et leur redistribution aux colons. Il a rappelé que l'Algérien a été transformé en étranger sur sa propre terre, privé de ses richesses et de son droit à une vie digne. Selon lui, le colonialisme s'est reposé sur des politiques organisées d'appauvrissement, de famine et de marginalisation, visant à briser la société algérienne, à effacer son identité et à rompre son lien avec son histoire. Boughali a évoqué les déplacements forcés, les camps, les villages vidés de leurs habitants, ainsi que les massacres de masse et la torture systématique dans les prisons et centres de détention. Il a rappelé que ces pratiques ont causé la mort de millions de personnes et constituent des violations graves des conventions internationales. Il a également insisté sur les essais nucléaires français dans le désert algérien, qualifiés de crime toujours en cours en raison de leurs effets sanitaires et environnementaux durables. Selon lui, ce crime

« ne peut être oublié et n'expirera pas avec le temps ». Prenant la parole, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tachrif, a affirmé que les crimes coloniaux subis par l'Algérie « n'expirent pas avec le temps selon tous les principes et conventions internationaux ». Il a estimé que cette initiative parlementaire reflète une conscience nationale profonde et une responsabilité historique envers la mémoire collective. Le ministre a souligné que cette « loi » renforcerait le cadre législatif national en matière de protection de la mémoire. Il a rappelé que l'évocation des crimes coloniaux n'est pas un simple rappel du passé, mais un devoir moral et historique. Il a déclaré que le colonialisme a consisté à « juste » répartir la misère, à travers l'exil, le déplacement, le meurtre, la torture et la confiscation des terres, sans distinction. Il a ajouté que l'objectif était d'effacer l'identité nationale et de briser la résistance du peuple algérien, une résistance qui, selon lui, n'a jamais disparu et s'est renforcée jusqu'à la Révolution de Novembre. Abdelmalek Tachrif a insisté sur le fait qu'« il n'y a pas de justice humaine sans reconnaissance, ni d'avenir digne sans équité ». Il a rappelé que les conventions internationales reconnaissent la responsabilité des États pour les violations des droits humains et le droit des peuples à la préservation de leur mémoire collective. Outre la question mémorielle, la séance plénière a également été consacrée à l'examen d'une proposition d'amendement du code de la nationalité. Ce texte vise à adapter certaines dispositions juridiques aux évolutions sociales et institutionnelles du pays. Les discussions se poursuivront lors des prochaines séances. En conclusion, le ministre des Moudjahidine a estimé que la loi criminalisant le colonialisme n'est pas seulement un texte juridique, mais l'expression de la fidélité de l'État aux sacrifices des martyrs et un engagement durable en faveur de la justice historique, destinée aux générations présentes et futures.

K.B.A

Ahmed Attaf depuis Le Caire :

«Nous soutenons pleinement les priorités du partenariat Afrique-Russie»

Au Caire, Ahmed Attaf, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie dans le partenariat Afrique-Russie. Lors de la deuxième réunion ministérielle du Forum, il a souligné l'importance de renforcer la coopération politique, économique et sécuritaire entre les deux partenaires, tout en promouvant une représentation équitable de l'Afrique sur la scène internationale. Au Caire, lors de la deuxième réunion ministérielle du Forum de partenariat Afrique-Russie, le ministre d'Etat des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a souligné l'importance d'un partenariat solide et équilibré entre le continent africain et la Russie. Dans son allocution, il a remercié les autorités égyptiennes pour leur accueil et salué l'engagement russe à assurer le succès de ce rendez-vous stratégique. « Nous

posons aujourd'hui une nouvelle pierre dans l'édifice de ce partenariat, fiers de son passé, confiants dans son avenir », a-t-il déclaré.

Achever le processus de décolonisation

Le ministre a rappelé que l'Algérie reste pleinement engagée à soutenir les priorités communes du partenariat, conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, sur les plans politique, sécuritaire, économique et institutionnel. Politiquement, Attaf a insisté sur la nécessité d'un consensus Afrique-Russie pour achever le processus de décolonisation sur le continent et promouvoir la création d'une Journée internationale de lutte contre le colonialisme. Sur le plan sécuritaire, il a salué l'accent mis sur les solutions africaines face aux menaces terroristes et aux conflits, appelant au renforcement des capacités

nationales et à l'évitement des ingérences extérieures. Économiquement, le ministre a évoqué le développement des échanges Afrique-Russie et la nécessité de préparer le continent aux révolutions technologiques, de la numérisation aux énergies renouvelables, afin de rattraper son retard dans la réalisation des objectifs de développement durable. Enfin, sur la gouvernance institutionnelle, Attaf a salué les efforts pour garantir une représentation africaine plus équitable au Conseil de sécurité de l'ONU et dans les institutions financières internationales. Dans un contexte mondial marqué par les déséquilibres et le recul des valeurs, l'Algérie estime que ce partenariat a atteint une maturité lui permettant de devenir un pilier pour un ordre international plus juste, fondé sur le droit, la multilatéralité et l'inclusion de tous les États, a conclu le ministre.

Y.S.

ÉDITORIAL L'EXPRESS Imprescriptible

■ Par Aida Mouni

Le débat ouvert à l'Assemblée populaire nationale sur la criminalisation du colonialisme français ne relève ni du symbole creux ni d'un simple rappel mémoriel. Il s'agit d'un geste politique lourd de sens, posé dans un contexte international marqué par une inquiétante remontée des discours révisionnistes et par une tentative assumée, en France et ailleurs, de réhabiliter l'entreprise coloniale sous les habits du progrès, de la modernité ou de la « mission civilisatrice ». La proposition de loi présentée sous la présidence d'Ibrahim Boughali s'inscrit à contre-courant de cette dérive. Elle affirme, sans détour, que la colonisation n'est ni une page neutre de l'histoire ni un héritage ambivalent à relativiser, mais un système de domination fondé sur la violence, le déracinement et la négation d'un peuple. En s'appuyant sur les principes du droit international (imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, droit des peuples à la justice et à la réparation), le texte vise à établir clairement les responsabilités de l'État français et à exiger reconnaissance et excuses officielles. Ce choix intervient à un moment où la mémoire coloniale est de plus en plus instrumentalisée dans le débat public européen, souvent au mépris des faits historiques. Criminaliser le colonialisme, comme l'a rappelé le président de l'APN, n'est ni un acte de vengeance ni une déclaration hostile envers un peuple, mais une position morale et juridique. Une manière de rappeler que la réconciliation ne peut se construire sur l'oubli imposé ou sur la falsification du passé. Le projet de loi dresse un inventaire précis des crimes coloniaux : spoliation massive des terres, déplacements forcés, famines organisées, massacres, torture systématique, politiques d'effacement culturel. Il souligne également la gravité singulière des essais nucléaires français dans le Sahara, crime aux effets durables, sanitaires et environnementaux, qui continue de frapper les populations bien après la fin officielle de la colonisation. Là encore, le message est clair, certains crimes ne s'éteignent pas avec le temps. L'intervention du ministre des Moudjahidine, Abdelmalek Tachrif, a donné à ce « débat » une profondeur supplémentaire. Rappeler les crimes coloniaux, a-t-il insisté, n'est pas un exercice de commémoration figée, mais un acte politique contemporain. À l'heure où la glorification du passé colonial gagne du terrain, défendre la mémoire nationale devient une forme de résistance démocratique. Ce texte, au fond, dit autre chose : « l'histoire n'est pas négociable ». Elle ne se plie ni aux calculs diplomatiques ni aux récits édulcorés. En choisissant de légiférer, l'Algérie affirme que sa mémoire n'est pas une variable d'ajustement et que la dignité d'un peuple commence par la reconnaissance pleine et entière de ce qu'il a subi.

A.M.

Après des années de politique de la chaise vide

Le RCD rejoint le FFS et le PT sur la voie de la participation électorale en 2026

Après avoir boycotté les dernières législatives, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a décidé, à l'unanimité, de participer aux scrutins locaux et législatifs de 2026. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer la confiance dans le processus électoral, en appelant à des élections libres, transparentes, et à une ouverture des espaces démocratiques, dans un contexte de réformes législatives et d'apaisement social.



■ Par Hakim H.

Après le FFS et le PT, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a tranché vendredi dernier sur sa participation aux élections locales et législatives de 2026. Réunis à Alger, les membres de son Conseil national ont voté à une écrasante majorité pour prendre part aux deux scrutins. « Les membres du Conseil national ont opté pour la participation parce que la situation est gravissime et appelle des politiques responsables », a déclaré le président du RCD, Athmane Mazouz, au micro de Berbère Télévision. Mazouz a lancé un appel vibrant aux militants, sympathisants et à tous les Algériens

pour rejoindre ces « batailles électorales ». « C'est une bataille qui concerne tout le monde pour construire un front interne », a-t-il insisté, en formulant le vœu d'« élections propres ». Il a aussi réclamé l'ouverture des espaces de liberté d'expression et des « mesures de détente », comme la libération des détenus d'opinion. Le RCD, bien implanté notamment en Kabylie, n'avait pas participé aux législatives de 2021. Il rejoint ainsi le Front des forces socialistes (FFS) et le Parti des travailleurs (PT), qui avaient eux aussi boycotté ce scrutin mais décidé de revenir en 2026. Le FFS a acté sa participation le 7 novembre dernier aux législatives et locales. Pour lui, « ce choix n'est ni une option de circonstance ni un calcul électoraliste étroit : c'est un choix de conviction et de responsabilité ». Le parti avait boycotté les législatives de 2021, mais

pris part aux communales. En ce qui concerne le PT, il suit le même chemin après son retrait en 2021. Il faut le dire, les récentes décisions du FFS, du PT et du RCD, c'est comme un souffle d'air frais dans le paysage politique, un pas, non pas timide, mais audacieux vers une démocratie qui aspire à être plus inclusive et sereine. Avec toutes ces annonces à la participation, on ressent une certaine montée de confiance dans le processus électoral, une confiance qui s'est nourrie, il est vrai, d'engagements fermes des hautes autorités du pays quant à la transparence des scrutins. Les réformes législatives et institutionnelles engagées depuis 2021 ont agi comme un baume sur un climat social jadis tendu, boostant ainsi l'envie à l'activité politique responsable et à la participation civique.

Au Maroc

La Gen Z revient à la veille de la CAN

■ Par Merouane Korso

Au mois de septembre dernier, des milliers de jeunes, sortis dans les rues marocaines sous la bannière d'un nouveau mouvement social, la Gen Z 212 (212 pour l'indicatif téléphonique du Maroc), avaient revendiqué une meilleure prise en charge en matière de santé, d'éducation, d'emploi, et dénoncé l'argent gaspillé pour la construction de nouveaux stades devant abriter la Coupe d'Afrique des Nations. Dans les rues des grandes villes du pays, les revendications des manifestants étaient claires : « Nous voulons des hôpitaux et des écoles, pas des stades ». L'appel n'a pas été entendu par le Makhzen, et le gouvernement Akhannouch s'est obstiné à tourner le dos aux revendications des jeunes Marocains, sous la bannière de la GenZ. Fatalement, et comme il fallait s'y attendre, le mouvement refait surface juste à la veille de l'ouverture de la CAN avec des manifestations prévues dans les grandes villes du royaume, notamment dans celles abritant les matchs de la CAN 2026, samedi 20 et dimanche 21 décembre. Et, à la veille du tournoi dont l'ouverture est prévue dimanche 21 décembre 2025, un climat délitère, voire insurrectionnel règne dans les villes comme Casablanca, Rabat, Fès, Tanger, Agadir, d'où est parti le 15 septembre dernier le coup de gueule des jeunes Marocains. L'appel à manifester les 20 et 21 décembre est là, et tout le monde retient son souffle. Dans un

communiqué, le collectif de la GenZ appelle la jeunesse marocaine à se mobiliser massivement pour exprimer son rejet de la CAN et revendiquer sa dignité, alors que la ville de Safi demeure encore meurtrie par les inondations dévastatrices qui l'ont frappée cette semaine. C'est là un nouveau revers politique qui frappe le régime du Makhzen. Alors que la ville peine à se relever de cette catastrophe humanitaire, les autorités marocaines sont vivement critiquées pour leur gestion jugée chaotique et pour avoir laissé les sinistrés sans soutien au moment le plus critique, en refusant de déclarer la région sinistrée et de mettre en place des aides et indemnités. La mobilisation de la GenZ s'inscrit d'ailleurs dans la lignée ou dans le sillage du mouvement des jeunes du 20 février 2011 avec le printemps arabe, puis en 2016-2017 de la jeunesse du Rif qui s'était soulevée pour revendiquer de meilleures conditions sociales pour la région du Rif, toujours classée zone militaire, ce qui l'empêche de recevoir les grands projets de développement socio-économique, depuis 1958 et la première révolte des Rifains. Les jeunes Marocains, de 18 à 25 ans, très connectés, inspirés par les manifestations au Népal, à Madagascar ou en Indonésie, ont dénoncé la corruption, tout en exigeant une amélioration des services publics, comme la santé, l'éducation, les infrastructures et équipements collectifs, les routes, l'accès à l'eau... Les manifestations de ce week-end devraient inclure dans le cahier des revendications la libération des jeunes arrêtés lors des dernières

manifestations du mois d'octobre qui ont connu une répression terrible. Aujourd'hui, ils dénoncent la répression qui s'est abattue sur eux alors que 1 473 jeunes sont toujours en prison, dont 330 mineurs, selon les chiffres officiels. Hier samedi et aujourd'hui dimanche, la rue marocaine a encore grondé et grondera un pouvoir makhzenien à la dérive, occupé par ses seuls intérêts et ceux du roi, qui n'entend pas le grondement du peuple, quand il ne l'ignore pas. Car les revendications sociales de la Gen Z sont incompréhensibles, avec des systèmes de santé et d'éducation défaillants et incapables de répondre aux besoins du peuple marocain. Ce qui complique encore la situation sociale des Marocains, c'est que le pays coule en fait sous les déficits sociaux, économiques, financiers et moraux. Et, surtout, que le pays est très endetté. Le dernier rapport de la Banque mondiale sur le stock de la dette extérieure du Maroc, qui avait coïncidé avec un appel de la GenZ à sortir dans les rues des villes du royaume, n'est pas bon et ne plaide pas pour un apaisement des tensions dans un pays pratiquement aux mains de ses bailleurs de fonds. Le royaume chérifien, et c'est connu, est très endetté, mais les chiffres de la Banque mondiale pour 2025 font frémir : sa dette extérieure équivaut pratiquement à son PIB et a atteint un « pic » de presque 68 milliards de dollars en 2024, soit 45 % du RNB (revenu national brut) du pays et 99 % de ses exportations. Et ce qui n'arrange guère les affaires des Marocains, le pays est pratiquement gangrené par la corruption. Le Maroc est clas-

Il rompt le silence

Un ancien numéro deux de la DGED ébranle le Makhzen

L'affaire Mehdi El Hijaoui met en lumière les fragilités internes du dispositif sécuritaire marocain à un moment où le pouvoir de Rabat cherche à préserver une image de stabilité. Ancien haut responsable de la Direction générale des études et de la documentation (DGED) et proche collaborateur de Yacine Mansouri, El Hijaoui est présenté comme un acteur central de plusieurs opérations sensibles, dont celles liées à l'utilisation du logiciel espion Pegasus contre des responsables politiques et institutionnels. Selon des informations relayées par le journaliste d'investigation Ali Lmrabet, El Hijaoui aurait rompu avec l'appareil du renseignement marocain au début de l'année 2025, quittant précipitamment le pays. Il se trouvait aujourd'hui en Belgique, probablement à Bruxelles, dans une situation marquée par l'isolement et la précarité, après avoir perdu une grande partie de ses réseaux et protections, tant au Maroc qu'en Europe. Son profil d'ancien cadre du renseignement devenu fugitif nourrit de nombreuses interrogations sur les raisons et les conséquences de cette rupture. L'intérêt suscité par cette affaire s'est accru avec l'annonce de la préparation d'un livre attribué à Mehdi El Hijaoui, consacré aux mécanismes internes de la DGED et à certaines de ses activités jugées sensibles, au Maroc comme à l'étranger. L'ouvrage, annoncé comme potentiellement explosif, devrait être préfacé par Claude Moniquet, une figure controversée des milieux sécuritaires européens, connue pour ses liens passés avec différents services de renseignement et pour un parcours marqué par de fréquents revirements et des zones d'ombre. Le rôle de Claude Moniquet ajoute une dimension supplémentaire à l'affaire. Ancien militant devenu analyste sécuritaire, ayant revendiqué une collaboration avec la DGSE française, il a évolué dans plusieurs théâtres géopolitiques avant d'entretenir des relations étroites avec les services marocains. Son profil, décrit de manière critique par d'anciens responsables du renseignement français, illustre les ambiguïtés et les logiques opportunistes qui caractérisent certains réseaux périphériques du monde du renseignement.

M.K.

Présente à la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies à Doha

La HATPLC met en avant ses mécanismes anticorruption

La HATPLC a présenté à Doha son Indice de performance d'intégrité « Nazaha », un outil scientifique d'évaluation des efforts de transparence et de prévention de la corruption. Cette démarche illustre l'engagement de l'Algérie à renforcer la confiance dans le service public et à promouvoir durablement la culture de l'intégrité.



La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a clôturé sa participation aux travaux de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), organisée à Doha, au Qatar, peut-on lire dans un communiqué publié hier par l'Autorité. La délégation de la HATPLC a achevé, vendredi, sa participation à cette rencontre internationale, marquant une présence soutenue et active au sein de la délégation officielle algérienne. Cette participation s'inscrit, selon le communiqué, dans la continuité des efforts déployés par l'Algérie pour consolider la transparence, promouvoir l'intégrité et renforcer les mécanismes de prévention de la corruption, tant sur le plan national qu'au niveau international. En marge des travaux de la Conférence, la présidente de la HATPLC, Mme Salima Mousserati, a tenu une rencontre avec une délégation de la Commission palestinienne de lutte contre la corruption (PACC), conduite par son pré-

sident, M. Raed Radwan. Les échanges ont porté sur les perspectives de coopération future entre les deux institutions, avec un accent particulier mis sur l'éducation des jeunes générations aux valeurs d'intégrité et de transparence, ainsi que sur la promotion des principes de citoyenneté et de comportement éthique. À cette occasion, Mme Mousserati a présenté les grandes lignes de la stratégie adoptée par la HATPLC, en mettant en avant ses principaux axes d'intervention. Elle a notamment insisté sur l'importance accordée au renforcement de la prévention de la corruption, à la diffusion de la culture de la transparence et à l'adoption d'approches pédagogiques et de sensibilisation, considérées comme un levier stratégique pour ancrer durablement les valeurs d'intégrité au sein de la société. Dans le même cadre, la HATPLC a animé une activité parallèle au programme officiel de la Conférence. Lors de cette rencontre, Mme Mousserati a exposé l'expérience algérienne en matière de promotion de l'intégrité et de consolidation des mécanismes d'évaluation et de gouvernance. Elle a également

présenté de manière détaillée l'Indice de performance d'intégrité (IPI), baptisé « Nazaha », décrit comme un instrument stratégique reposant sur une méthodologie scientifique rigoureuse, destiné à évaluer les efforts consentis en matière de transparence et de prévention de la corruption. Selon le communiqué, cet outil vise à contribuer à l'amélioration de la performance publique, au renforcement de la confiance des citoyens dans le service public et à l'instauration de la culture de l'intégrité en tant que choix institutionnel pérenne. L'activité a suscité un intérêt notable, avec une participation jugée large et qualitative de nombreuses délégations présentes à la Conférence. Cette mobilisation témoigne, conclut la HATPLC, de l'intérêt croissant accordé au partage d'expériences réussies et à l'échange d'expertises, notamment dans le domaine des outils innovants d'évaluation de la performance, de la promotion de la transparence et du renforcement des principes de reddition de comptes au sein des institutions publiques.

Y.B.

Education nationale

Vers la restructuration du corps des inspecteurs

La restructuration du corps des inspecteurs est actuellement en cours. Une démarche stratégique visant à renforcer son efficacité et sa proximité avec le terrain. « Les inspecteurs constituent la pierre angulaire du secteur en raison du rôle central dans l'accompagnement des réformes et la garantie de leur mise en œuvre au sein des établissements éducatifs », selon Mohamed Seghir Saadaoui. Le ministre de l'Education nationale a annoncé hier, depuis Constantine, qu'une restructuration du corps des inspecteurs était actuellement en cours dans le cadre des efforts de développement des mécanismes d'évaluation et d'amélioration du système éducatif. Le ministre a ainsi réaffirmé le renforcement du corps de l'inspection pour une plus grande efficacité. Il a précisé, lors d'une allocution prononcée en ouverture d'une conférence nationale des inspecteurs de l'éducation regroupant, à la grande salle Ahmed-Bey (Zenith), quelque 800 inspecteurs venus de différentes wilayas du pays, en présentiel et par visioconférence, que cette opération « s'inscrit dans le cadre du dével-

lement du système éducatif, de l'amélioration des mécanismes d'évaluation et du renouvellement des rôles des acteurs du secteur de l'éducation en tête desquels les inspecteurs ». La réorganisation de ce corps de l'inspection générale de l'éducation nationale se concrétisera entre autres à travers la création d'inspections régionales, afin de rapprocher les inspecteurs des établissements scolaires et de veiller, ainsi, à leur bon fonctionnement sur les plans administratif et pédagogique. Ces mesures sont censées leur permettre d'exercer leurs fonctions dans des conditions plus adaptées, avec une meilleure répartition des responsabilités et une coordination plus fluide. Sadaoui a ajouté que pour réussir l'opération, « toutes les ressources nécessaires sont mobilisées pour consolider le travail des inspecteurs et leur permettre d'accomplir leurs missions de manière optimale ». Il a également considéré que les inspecteurs constituent « la pierre angulaire du secteur » en raison de leur rôle central dans l'accompagnement des réformes et la garantie de leur mise en œuvre au sein des établissements éducatifs.

L'organisation de cette conférence « reflète l'importance de l'investissement dans le capital humain », selon M. Sadaoui, qui a souligné que la profession d'inspecteur repose sur « l'accompagnement, le soutien, le développement et l'évaluation constructive, au service de l'amélioration de la performance professionnelle des personnels éducatifs et administratifs du secteur de l'éducation ». Cette conférence, qui a réuni des inspecteurs de différents grades et disciplines, vise à valoriser le rôle des inspecteurs dans l'accompagnement des transformations en cours dans le secteur de l'éducation, à renforcer les mécanismes d'évaluation en tant que levier des réformes, et à élaborer des approches de terrain plus efficaces pour accompagner les établissements d'enseignement, selon les organisateurs. Au cours de sa visite de travail dans la wilaya de Constantine, le ministre de l'Education nationale posera la première pierre de projets de réalisation de nouveaux établissements scolaires, de même qu'il inspectera et inaugurera plusieurs autres structures relevant de son secteur.

Accidents de la route

17 morts et 438 blessés en 48 heures

Dix-sept (17) personnes ont trouvé la mort et 438 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdès avec 3 morts et 25 blessés, précise la même source. Les équipes de la Protection civile ont également prodigué des soins de première urgence à 33 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et des chauffe-eau à travers plusieurs wilayas du pays, relève le communiqué, déplorant le décès de 4 personnes intoxiquées par ce gaz dans les wilayas de Ghardaïa, Guelma et Tiaret.

Mémorisation du Saint Coran

Clôture de la 9e session de qualification des candidats aux concours internationaux

Les travaux de la 9e session de qualification des candidats devant participer aux concours internationaux de mémorisation du Saint Coran ont pris fin à Dar el Imam à El Mohammadia (Alger), a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. « Chargé par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, le secrétaire général du ministère, M. Redouane Maache, a présidé, vendredi soir, la cérémonie de clôture de la 9e session de qualification des candidats devant participer aux concours internationaux, et du stage national de sélection du représentant de l'Algérie au Concours international d'Algérie du Saint Coran pour l'année 1447H/2026 », précise la même source. A cette occasion, les élèves lauréats ont été distingués, ainsi que la commission chargée de l'encadrement de la session, outre l'annonce de la sélection du récitant Abdelwadoud Bensedira pour représenter l'Algérie à la 21e édition du Concours international du prix d'Algérie du Saint Coran, note le communiqué.

AADL3

La CNEP-Banque lance un crédit aux souscripteurs avec un taux bonifié

La CNEP-Banque a annoncé hier le lancement d'un crédit destiné aux souscripteurs du programme de logements en location-vente « AADL3 », offrant un financement de la totalité de l'apport personnel, au taux d'intérêt bonifié de 1%. Ce financement s'adresse aux souscripteurs AADL salariés ou retraités, âgés de moins de 70 ans et disposant d'un revenu mensuel net compris entre 24.000 DA et six fois le SNMG, sur une durée maximale de 25 ans, et domiciliant leur salaire ou pension auprès de la CNEP-Banque, a-t-elle expliqué dans un communiqué. Selon les précisions de la CNEP-Banque, « la libération des tranches de crédit s'effectue en fonction des ordres de versement ». Ce nouveau produit bancaire traduit l'engagement de la CNEP-Banque à contribuer à l'accès au logement et à proposer des solutions financières adaptées aux besoins des Algériens dans le cadre du programme AADL, souligne encore la banque publique.

LE SOLSTICE D'HIVER 2025

Le CDER célèbre l'événement

Fidèle à une tradition désormais bien ancrée, le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) célèbre, aujourd'hui, la journée la plus courte de l'année, le "solstice d'hiver 2025", qui coïncide avec le 21 décembre de chaque année, tout en mettant en lumière l'excellence scientifique. "Cet événement s'annonce fort, comportant un programme varié et étayé ainsi que des conférenciers reconnus par la qualité de leurs interventions", indique le CDER dans sa page officielle Facebook. Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) célèbre le solstice d'hiver (et d'été) non pas comme une fête traditionnelle, mais comme un événement scientifique pour publier des données cruciales, notamment les cartes du gisement éolien national, marquant ainsi une phase d'étude et d'exploitation des énergies renouvelables en lien avec les cycles naturels. Ces célébrations annoncent des travaux de recherche sur les ressources solaires et éoliennes pour le développement durable algérien. À chaque solstice, le CDER publie des cartes actualisées sur l'irradiation solaire ou le potentiel éolien, vitales pour les projets d'énergie renouvelable. Ces publications accompagnent des études approfondies sur les conditions météorologiques et les ressources éoliennes du pays. Le solstice d'hiver (le jour le plus court) et le solstice d'été (le jour le plus long) sont des repères astronomiques utilisés pour coordonner la diffusion de ces données clés.

I.B.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Naftal renforce la culture de responsabilité au niveau de ses filiales

Dans le cadre de sa stratégie visant à garantir la conformité réglementaire et à promouvoir une culture de responsabilité en matière de santé, de sécurité et d'environnement, et dans le cadre de ses efforts de sensibilisation et de diffusion des dispositions de la loi n° 25-02 relative à la gestion, la valorisation et l'élimination des déchets, Naftal, en collaboration avec l'Agence nationale des déchets (AND), a organisé une série d'ateliers régionaux à destination des équipes santé, sécurité et environnement de ses différents départements et de ses trois filiales. "Des cadres de Naftal spécialisés en formation et développement, ainsi que des experts de l'Agence nationale des déchets représentant les régions Centre, Est et Ouest du pays, y ont participé", indique Naftal. Le programme comprenait des conférences et des présentations, ainsi que des ateliers pratiques et des discussions interactives, permettant aux participants de poser des questions et d'échanger sur les mécanismes de mise en œuvre de la réglementation. "Cette initiative s'inscrit dans une démarche proactive adoptée par Naftal, visant à soutenir les départements de l'entreprise dans la mise en œuvre de la législation et le renforcement de la gouvernance environnementale, assurant ainsi un équilibre entre performance économique et protection de l'environnement", précise Naftal.

I.B.

EXPORTATION DE L'AMMONIAC VERT :
L'Algérie dans le top 10

Une étude technico-économique révèle que l'importation d'ammoniac vert, produit à partir d'énergies renouvelables dans dix pays exportateurs dont l'Algérie, constitue une alternative compétitive pour l'Europe, notamment l'Allemagne, dont la demande en hydrogène dépasse la capacité de production nationale. La baisse des coûts de l'électricité et des technologies de production pourrait renforcer cette filière d'ici 2040.



L'ammoniac vert s'impose comme un intermédiaire stratégique dans les chaînes d'approvisionnement en énergie propre, où il est utilisé efficacement comme matière première industrielle et comme vecteur d'hydrogène. Par exemple, l'importation d'ammoniac vert représente une solution prometteuse en Allemagne, où la demande en hydrogène devrait largement dépasser les capacités de production nationales. Des chercheurs allemands ont donc mené une analyse technico-économique des chaînes d'approvisionnement en ammoniac vert, comparant les itinéraires les plus rentables depuis la production mondiale jusqu'aux consommateurs

européens et évaluant l'ammoniac au même titre que d'autres vecteurs d'hydrogène. Selon une étude obtenue par la plateforme énergétique basée à Washington, l'hydrogène gazeux demeure l'option d'importation la plus économique pour l'Europe, même si l'avantage concurrentiel de l'ammoniac par rapport à l'hydrogène liquide diminue progressivement, passant de 16 % en 2030 à 10 % en 2040. L'étude propose une analyse technico-économique exhaustive des chaînes d'approvisionnement en ammoniac vert, couvrant l'intégralité du processus, de la production d'électricité dans dix pays exportateurs potentiels (Algérie, Australie, Chili, Maroc, Norvège, Oman, Arabie saoudite, Tunisie, Émirats arabes unis et États-Unis) jusqu'aux sites de consommation publics et pilotes en Europe. L'étude conclut que les fournisseurs d'ammoniac compétitifs bénéficient de la baisse des coûts des énergies renouvelables, avec des réductions de prix significatives attendues d'ici 2040, sous l'effet de la baisse des coûts de l'électricité, des équipements d'électrolyse et des technologies de conversion. Les chercheurs présentent leur étude comme la première du genre à proposer une méthodologie de calcul des coûts, des sites de production internationaux aux sites de consommation nationaux. Les pays arabes figurent parmi les principaux exportateurs. L'étude examine les hypothèses clés de la production d'hydrogène dans les

unis et États-Unis) jusqu'aux sites de consommation publics et pilotes en Europe. L'étude conclut que les fournisseurs d'ammoniac compétitifs bénéficient de la baisse des coûts des énergies renouvelables, avec des réductions de prix significatives attendues d'ici 2040, sous l'effet de la baisse des coûts de l'électricité, des équipements d'électrolyse et des technologies de conversion. Les chercheurs présentent leur étude comme la première du genre à proposer une méthodologie de calcul des coûts, des sites de production internationaux aux sites de consommation nationaux. Les pays arabes figurent parmi les principaux exportateurs. L'étude examine les hypothèses clés de la production d'hydrogène dans les

pays exportateurs, en détaillant d'abord l'identification des caractéristiques et du potentiel des énergies renouvelables, puis en décrivant les critères technico-économiques. Dix pays exportateurs (Algérie, Australie, Chili, Maroc, Norvège, Oman, Arabie saoudite, Tunisie, Émirats arabes unis et États-Unis) ont été sélectionnés afin de refléter la diversité du potentiel en énergies renouvelables, les distances et les contextes commerciaux bilatéraux. Les États-Unis et les Émirats arabes unis ont été inclus pour renforcer le réalisme du scénario, compte tenu de leurs accords avec l'Allemagne.

I.B.

NUMÉRISATION DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Adjal examine les progrès réalisés dans ce domaine

Dans le cadre de la numérisation du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables et de la modernisation de ses systèmes d'information, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjal, a présidé une réunion le jeudi 18 décembre 2025. "Cette réunion était consacrée à l'examen des progrès réalisés dans ce domaine. Les discussions ont porté notamment sur

les services publics offerts aux citoyens, ainsi que sur la gestion du secteur et des programmes publics", indique-t-on dans la page officielle de Sonelgaz. Lors de cette réunion, qui s'est tenue au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables et à laquelle ont participé plusieurs hauts responsables du ministère et une équipe de spécialistes, le ministre a souligné la nécessité d'accélérer le

rythme de la numérisation et de la modernisation afin de répondre aux attentes des citoyens. "Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme gouvernemental visant à instaurer une administration plus efficace et moderne, garantissant aux citoyens un accès sécurisé aux services publics, un élément essentiel de l'agenda gouvernemental", ajoute-t-on.



I.B.

**DES SALONS MONDIAUX,
DES OPPORTUNITÉS
RÉELLES :**

L'AHK dévoile le calendrier de ses prochaines délégations professionnelles en 2026

La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie, via son service Foires & Salons, a dévoilé le calendrier de ses prochaines délégations professionnelles en 2026. Un calendrier riche en événements offrant aux entreprises algériennes des opportunités uniques de visibilité, de rencontres B2B et de développement à l'international. "Le service Foires & Salons de l'AHK Algérie est ravi de présenter le calendrier de ses prochaines délégations professionnelles en 2026, offrant aux entreprises algériennes des opportunités uniques de visibilité, de rencontres B2B et de développement à l'international", indique l'AHK dans sa page officielle Facebook. Le premier événement concerne, selon la chambre, le salon Fruit Logistica, prévu à Berlin du 4 au 6 février 2026, qui est présenté comme le salon international de référence pour le commerce, la logistique et la distribution des fruits et légumes frais. Il y a aussi le salon Hannover Messe prévu du 20 au 24 avril 2026. Ce salon industriel mondial est dédié aux technologies innovantes pour l'industrie, l'énergie et la transformation numérique. L'AHK évoque aussi le salon IFAT Worldwide à Munich du 04 au 07 mai 2026, qui est le salon mondial des technologies environnementales : eau, eaux usées, déchets et gestion des ressources. Electronica à Munich du 10 au 13 novembre 2026, la plateforme mondiale pour l'électronique et les innovations technologiques, réunissant les leaders du secteur. Enfin le plus grand salon mondial dédié aux technologies médicales et à l'innovation en santé, MEDICA - Leading International Trade Fair - Düsseldorf, est prévu du 16 au 19 novembre 2026. "Ces délégations représentent une occasion idéale pour découvrir les dernières innovations, rencontrer des partenaires internationaux et explorer de nouveaux marchés", conclut l'AHK. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Allemagne sont significatifs, avec un volume d'environ 3 milliards de dollars US, bien que les chiffres varient selon les sources et les années, l'Allemagne étant un partenaire européen majeur pour l'Algérie, avec des investissements dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures et l'industrie, et des projets visant une coopération structurelle renforcée. L'Allemagne est présente dans les hydrocarbures (partenariat avec Sonatrach) et les énergies renouvelables, avec des projets de fabrication locale, alors que la relation évolue d'échanges commerciaux vers une coopération plus profonde, axée sur la gouvernance, l'innovation et la durabilité, notamment avec des programmes de jumelage pour moderniser l'économie algérienne. Bien que les chiffres précis fluctuent, l'Algérie et l'Allemagne maintiennent des relations économiques solides et en expansion, avec des projets concrets et une volonté de diversifier et d'approfondir leurs liens au-delà des simples transactions commerciales.

I.B.

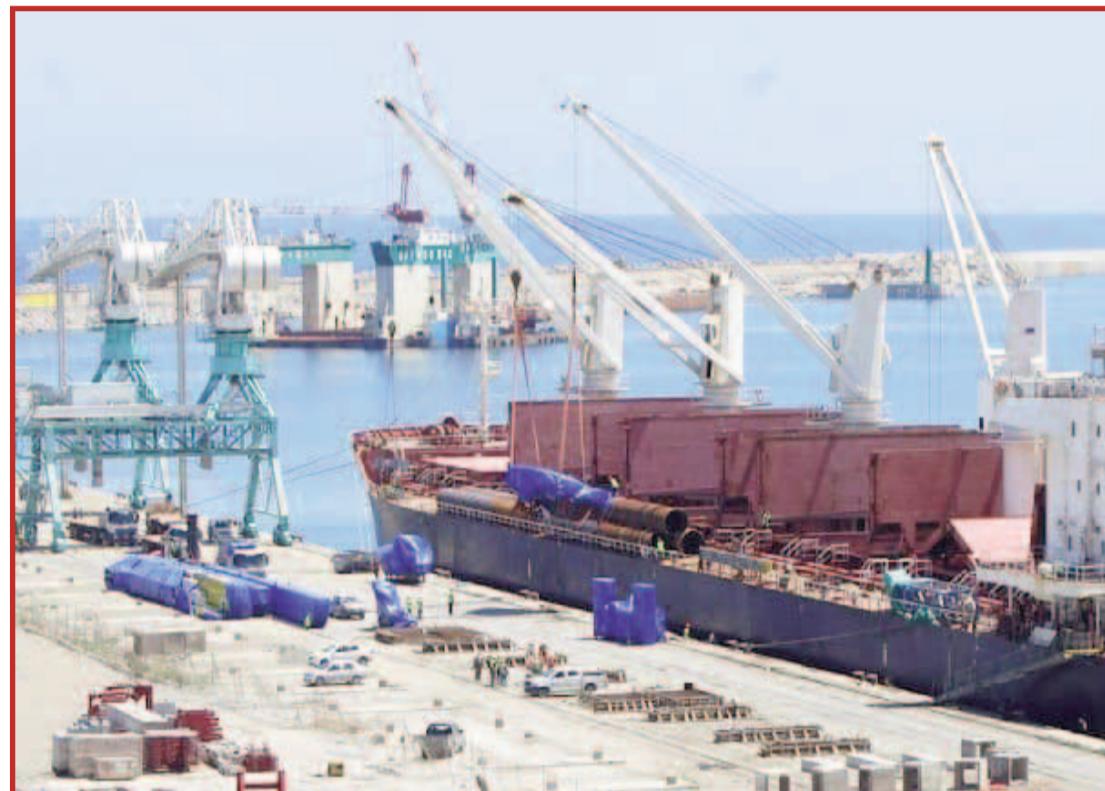
VERS UN LEADERSHIP MARITIME MÉDITERRANÉEN

Modernisation et développement stratégique des ports d'Alger et de Djen Djen

L'Algérie intensifie ses efforts pour transformer ses ports en véritables hubs méditerranéens, en investissant dans l'extension des quais, la digitalisation de la gestion et l'acquisition de nouveaux équipements. Ces initiatives, soutenues par une vision de développement durable et de réduction de la dépendance extérieure, s'accompagnent de projets structurants et de formations pour optimiser la gestion portuaire, renforçant ainsi la position stratégique du pays dans le commerce régional.

Par Inès B.

Algérie continue à moderniser ses ports, notamment Alger et Djen Djen, pour devenir un hub maritime méditerranéen, en étendant les quais, en augmentant les capacités de stockage de conteneurs, en digitalisant la gestion et en acquérant de nouveaux équipements pour réduire les délais et les coûts logistiques, avec des objectifs clairs de réduction de la dépendance extérieure et de promotion du commerce, incluant des partenariats stratégiques et la préparation de la transition énergétique. "Conformément aux directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Said Sayoud, visant à moderniser la gestion et à améliorer la performance et l'efficacité de tous les ports nationaux, les efforts sur le terrain se poursuivent pour moderniser le secteur selon une vision globale alliant développement structurel et transformation numérique", indique le ministère de l'Intérieur dans sa page officielle Facebook. Dans ce contexte, l'entreprise portuaire de Djen Djen a organisé une journée d'étude sur les perspectives de développement du port : infrastructures



et développement durable. L'événement a permis d'explorer les moyens de développer les infrastructures de base du port et de renforcer son rôle économique et logistique grâce à la présentation de projets stratégiques, tels que le terminal à conteneurs, l'extension future et les zones franches et pôles industriels et commerciaux associés. Parallèlement, l'Autorité de gestion des ports de pêche et de plai-

sance a organisé une journée de formation à destination des responsables d'unité sur une application web de gestion portuaire. Cette application permet le suivi en temps réel des statistiques et des investissements des navires dans 46 ports, contribuant ainsi à l'amélioration du traitement des données, et de l'efficacité de la gestion. "Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des directives du ministre de l'In-

terior, des Collectivités locales et des Transports, visant à établir un système portuaire moderne, efficace et intégré, fondé sur la modernisation de la gestion, le développement des infrastructures et l'amélioration des performances économiques et logistiques, consolidant ainsi les fondements d'un développement durable", précise le ministère.

I.B.

TENUE HIER DE LA 3^e CONFÉRENCE ANNUELLE DU MARCHÉ FINANCIER ALGÉRIEN

Les innovations les plus récentes dans les technologies financières mises en avant

Les travaux de la 3^e conférence annuelle du marché financier algérien ont débuté hier à Alger, sous la présidence de Youcef Bouzenada, président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), en présence du conseiller du président de la République chargé des finances, des banques et du budget, et du chef de cabinet du ministre des Finances, avec la participation de responsables d'autorités de régulation nationales et internationales, ainsi que d'experts et de professionnels des marchés financiers. Placée sous le thème Finance innovante, transformation digitale, durabilité, inclusion financière, cette conférence constitue une plateforme stratégique dédiée à l'évolution du marché financier algérien. Cet événement constitue une occasion unique de découvrir les dernières évolutions, partager des expériences et explorer des initiatives visant à renforcer et



dynamiser le marché financier algérien. "Un événement qui réunit une élite d'experts et d'acteurs du secteur pour examiner les évolutions récentes du marché financier et en anticiper les perspectives futures", indique la COSOB. Des sessions de discussion spécialisées ont été tenues, ainsi que le FinTech Smart

Forum, mettant en avant les innovations les plus récentes dans le domaine des technologies financières, dans un cadre favorisant le partage des connaissances et l'élargissement des opportunités de coopération pour le développement du marché financier national. La conférence coïncide avec la présiden-

ce de la COSOB de l'Union arabe des autorités des valeurs mobilières, illustrant, selon la COSOB, "la position avancée qu'occupe désormais l'Algérie au niveau régional en matière de régulation et de développement des marchés financiers". Elle confirme, en outre, "l'engagement de la COSOB à soutenir la modernisation du marché financier national, à promouvoir l'inclusion financière et à ancrer les principes de durabilité et d'innovation, au service du développement économique national et du renforcement de l'intégration du marché financier algérien dans son environnement régional et international", souligne la Commission. L'événement a connu également l'organisation du Salon de la technologie financière (Fintech Exhibition), auquel ont participé des start-up ainsi que des porteurs de projets innovants issus du milieu universitaire.

I.B.

EL-MENIAA

Projet de ville nouvelle, un modèle dans le Sud du pays

La future nouvelle ville constituera un espace d'investissement prometteur, à la faveur de l'existence de vastes assiettes foncières permettant d'accueillir, en coordination avec l'organisme de gestion, des structures hôtelières à même de conforter la position d'El-Meniaa en tant que destination touristique aux dimensions culturelle et environnementale.

Le projet de la ville nouvelle d'El-Meniaa traduit une vision de développement axée sur une planification urbaine moderne et équilibrée, stratégique, tenant compte des spécificités et des exigences d'une région saharienne, en vue d'en faire une ville répondant aux mutations socio-économiques que connaît El-Meniaa, en particulier, et le Sud du pays en général. Dans une déclaration à l'APS, le directeur technique de l'établissement public de la ville nouvelle d'El-Meniaa (EPVN-M), Fateh Chamil, a expliqué que l'établissement a opté, outre le plan d'aménagement initial, pour un schéma d'étude complémentaire, tendant à définir, de manière consistante, les différents contours de concrétisation de la nouvelle ville, soutenant que la prochaine étape donnera lieu au lancement de la réalisation effective des diverses infrastructures publiques et des réseaux, en vue de préparer, dans les meilleures conditions, les terrains d'assiettes des projets sectoriels et des immeubles. S'agissant de son aspect technique innovant, le chef de département des études à l'EPVN-M, Khalifa Naïmi, a fait part d'une étude spéciale de réalisation d'une Smart City (ville intelligente), fondée sur le système d'information géographique (SIG) et la gestion intelligente. L'autre étude, a-t-il dit, repose sur l'examen des aspects de fixation du talus adjacent à la nouvelle ville, reflétant, ainsi, une approche moderne de gestion des espaces urbains, alliant sécurité, efficacité et durabilité. Concer-



nant l'EPVN-M, il assume comme missions l'aménagement du milieu urbain et son équipement graduel en voies et réseaux divers (VRD), notamment ceux vitaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité, en cours de raccordement au réseau national par la Sonelgaz, en sus du suivi continu, en coordination avec les différents secteurs, pour harmoniser les pro-

jets et respecter les normes de réalisation en vigueur. S'étendant sur une superficie globale de 600 hectares, dont 350 ha de zone à urbaniser, 100 ha pour les futures extensions et 150 ha supplémentaires à boisser, dans le cadre du projet de ceintures vertes, actuellement à un taux d'avancement de 45 % et prévu pour améliorer le cadre de vie du citoyen et protéger la ville des aléas naturels. Le schéma établi pour ce projet intégré de la nouvelle ville d'El-Meniaa devra comprendre des projets d'habitat englobant 10 000 logements, toutes formules de construction confondues, dont 100 unités relevant de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), en plus des structures et administrations publiques. Le projet en question est doté actuellement, dans le cadre de la gestion des ressources en eau et de la protection de l'environnement, d'une station de traitement et d'épuration des eaux usées, d'un exutoire, d'un centre d'enfouissement technique, et d'autres projets en chantier, dont deux réservoirs d'eau potable. Un espace d'investissement multisectoriel prometteur, constituant un plus qualitatif pour la wilaya d'El-Meniaa. Ce projet aura un double impact, aussi bien sur la protection de l'ancienne ville et son cachet oasis que sur le développement de la wilaya, en constituant un nouveau pôle urbain pour accueillir des citoyens de différentes wilayas au regard de sa position stratégique en tant que trait d'union entre le Nord et le Sud du pays et de sa dynamique d'investis-

sement allant crescendo, notamment dans le secteur agricole. Au volet touristique et culturel, la future nouvelle ville constituera un espace d'investissement prometteur, à la faveur de l'existence de vastes assiettes foncières permettant d'accueillir, en coordination avec l'organisme de gestion, des structures hôtelières à même de conforter la position d'El-Meniaa en tant que destination touristique aux dimensions culturelle et environnementale. L'esquisse de la nouvelle ville dégage également des terrains devant servir d'assiettes à d'autres installations, dont une annexe universitaire, un institut de formation en tourisme et restauration, une mosquée-pôle, un complexe sportif, un théâtre, des stades de proximité, en sus de la pose de la voie ferrée et de la construction d'une gare ferroviaire près de la nouvelle ville, dans le but de renforcer les moyens de transport et sa connexion au réseau ferroviaire national. À tout cela, vient s'ajouter l'élaboration, en cours, d'une étude visant à relier, sur sept (7) km, la nouvelle ville au pôle urbain de Hassi-El-Gara, en vue d'assurer la fluidité de la circulation routière et de contribuer à l'interconnexion des différents centres urbains de la wilaya. Ainsi, les contours de la nouvelle ville commencent à se dessiner à travers les infrastructures de base achevées et les projets sectoriels en cours de concrétisation, traduisant l'attention particulière et le suivi permanent accordés par les autorités locales aux actions prévues au titre de cet ambitieux projet.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : MEDEA

DAIRA : CHAHBOUNIA

COMMUNE : BOUGHZOUL

N° FISCALE : 098426515029222

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2025

Le président de l'assemblée populaire communale de boughzoul lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet suivant : Approvisionnement des cantines scolaires par les produits alimentaires de l'année 2026 :
 LOT N 01 : alimentation générale et pain .
 LOT N 02 : légumes et fruits .

LOT N 03 : viandes rouge et blanc et œufs .

Les fournisseurs intéressés par le présent avis sont appelées à retirer le cahier des charges auprès de bureau des marchés de l'APC de Boughzoul contre paiement d'une somme de 6000.00 DA à monsieur le receveur du trésor de boughzoul.

Les fournisseurs qui veulent participer à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales doivent avoir :

- Le fournisseur doit présenter d'une attestation de bonne exécution de livraison au minimum par LOT les cinq dernières années (2020.2021.2022.2023 et 2024).

- LOT N01 le registre commerce doit avoir code vente alimentation générale et vente pain .

- LOT N02 le registre commerce doit avoir code vente légumes et fruits .

- LOT N03 le registre commerce doit avoir code vente viandes rouge et blanc et œufs .

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou par son représentant juridique muni d'une pièce justificative (procuration, dérogation)

les documents relatifs à la demande d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales ci dessous:

1- Le dossier de candidature contient .

2- L'offre technique qui contient .

3- L'offre financière qui contient .

La liste qui contient les documents cité en haut est détaillée dans le cahier de charge dans l'article N° 8 .

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 dix jours à (11:00) onze heures matin à compter du premier jour de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP et press électronique reporté éventuellement au premier (1 er) jour ouvrable. Au cas où cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'aux jours ouvrables suivants.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière", selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme. Comportant la mention * à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appels d'offres n° 06/2025 l'objet de l'appel d'offres.

Elle sera adressée : A MONSIEUR LE P/APC DE BOUGHZOUL.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de (90 jours) en plus du délai de préparation des offres à compter de la date du séance d'ouverture des plis .

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis le dernier jour à 11:00 H correspondant à date limite de dépôt des offres, au siège de l'assemblée populaire communale de BOUGHZOUL.

Remarque : les soumissionnaires peuvent participer dans toutes les lots concernés cet appel d'offres.

BLIDA

LA COMMUNE D'AÏN ROMANA BÉNÉFICIE DE NOMBREUX PROJETS

La commune montagneuse d'Aïn Romana, à l'ouest de Blida, a bénéficié d'importants projets de développement dans divers secteurs, en vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens. Cette commune, qui a connu ces dernières années une extension urbaine notable, a bénéficié de nombreux projets, dont une majeure partie a été achevée, contribuant ainsi à l'amélioration des services proposés aux citoyens et de leur cadre de vie, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Hamid Si Ammar. Il a cité, parmi les secteurs bénéficiaires, celui de la santé qui a enregistré la réfection de l'ensemble des six salles de soins réparties sur les grands ensembles d'habitations, notamment Bordj Emir Abdelkader, N'haoua et Rihane, ainsi que le chef-lieu de la commune. À cela s'ajoute le lancement, au début de l'année prochaine, des travaux d'extension de la salle de soins de Bordj Emir Abdelkader, la cité la plus peuplée de la commune, en vue de renforcer les structures locales de la santé. Concernant le sec-

teur de l'énergie, la commune a réalisé, ces dernières années, un saut qualitatif en matière de raccordement au réseau de gaz naturel, selon le même responsable qui a fait état du raccordement de 1 300 foyers à N'haoua et de 75 autres à la cité Ahmed Mahmouda. S'agissant de l'électricité, il a indiqué qu'une majorité des ensembles d'habitations de la commune bénéficiait de cette énergie, dans l'attente du lancement de nouvelles opérations dès la finalisation des procédures administratives. Par ailleurs, une grande partie de projets d'aménagement urbain a été concrétisée, englobant notamment l'assainissement, l'éclairage public et l'aménagement des routes. Le même responsable a relevé, à ce titre, les efforts consentis pour garantir la sécurité des usagers des axes routiers traversant la commune, dont 75 % ont bénéficié d'opérations d'aménagement et de bitumage, d'autant plus que la localité, fortement appréciée pour ses beaux paysages naturels, attire de plus en plus les amateurs de randonnées.

TISSEMSILT

RÉCEPTION DE L'HÔPITAL DE LARDJEM AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2026

La réception de l'hôpital de la commune de Lardjem (wilaya de Tissemsilt) est prévue, au cours du premier semestre de l'année prochaine, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur local de la Santé et de la Population (DSP), Bahaeddine Fatmi. M. Fatmi a précisé que cet hôpital, d'une capacité de 60 lits, s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement dont a bénéficié la wilaya de Tissemsilt sur instruction du président de la République, M. Abdelladjid Tebboune, soulignant que le taux d'avancement des travaux a dépassé les 80 %. Les procédures administratives relatives à l'équipement de cet établissement de santé en matériels médi-

caux et équipements nécessaires ont déjà été engagées, a-t-il détaillé. À sa mise en service, cet hôpital contribuera à l'amélioration des prestations de santé au profit des patients de la région et à l'allègement de la pression sur l'hôpital du chef-lieu de wilaya. Le secteur de la santé dans la wilaya de Tissemsilt a bénéficié, dans le cadre du même programme complémentaire de développement, de plusieurs opérations, notamment la réhabilitation et l'aménagement de six polycliniques, l'acquisition de 30 ambulances, ainsi que d'une clinique mobile dotée de divers équipements médicaux au profit des populations des zones enclavées, a-t-on indiqué.

Riche en curcumine, le curcuma est réputé pour être une épice aux mille vertus. Elle est utilisée en phytothérapie pour ses puissantes propriétés anti-inflammatoires et antioxydantes, excellentes pour la digestion, la santé du foie, le confort articulaire (arthrose) et l'immunité.

Par Amel B

Épice aux multiples vertus pour la santé, le curcuma est utilisé depuis des millénaires pour ses propriétés médicinales. Selon les experts, cette épice possède un large éventail d'applications, allant du traitement de l'arthrose et de l'arthrite à l'amélioration des troubles digestifs et à la prévention de l'athérosclérose. De plus, il est reconnu pour ses vertus antioxydantes, anti-inflammatoires et antibactériennes. En effet, selon de nombreuses études scientifiques, le curcuma est désormais reconnu comme l'un des anti-inflammatoires naturels les plus puissants. Cette épice dorée, utilisée depuis des millénaires pour ses bienfaits, révèle aujourd'hui ses secrets thérapeutiques face aux inflammations chroniques qui touchent de nombreuses personnes. D'après les chercheurs, la curcumine, principal composé actif du curcuma, démontre une capacité remarquable à bloquer l'enzyme cyclooxygénase (COX-2), responsable de la production des prostaglandines inflammatoires. Des études en laboratoire ont mesuré une inhibition de la dénaturation des protéines pouvant atteindre 64 % grâce à la curcumine, un taux comparable à certains médicaments anti-inflammatoires de synthèse, mais sans leurs effets secondaires. Selon une étude publiée dans le *Journal of Translational Medicine*, la curcumine agit également en inhibant la voie NF-κB, un facteur de transcription clé dans la cascade inflammatoire, réduisant ainsi la production de cytokines pro-inflammatoires et protégeant les cellules des dommages oxydatifs. Il faut dire

PLANTE AUX MULTIPLES VERTUS

Curcuma, un excellent anti-inflammatoire naturel



que les propriétés anti-inflammatoires du curcuma ont été confirmées par de nombreuses études cliniques. Les patients souffrant d'arthrose et suivant une alimentation anti-inflammatoire incluant le curcuma ont montré une réduction significative des marqueurs d'inflammation et une amélioration de leur mobilité. Une méta-analyse récente portant sur 15 essais cliniques a démontré que la consommation régulière de curcuma réduisait de 28 % le taux de protéine C-réactive, un marqueur sanguin majeur de l'inflammation. Ces résultats placent le curcuma parmi les aliments anti-inflammatoires les plus efficaces scientifiquement validés. De plus, la puissance anti-inflammatoire du curcuma en fait un allié précieux contre de nombreuses affections courantes telles que les douleurs articulaires et l'arthrite (réduction des symptômes jusqu'à 40 % selon certaines études), l'inflammation digestive et le syndrome du côlon irritable, l'inflammation de bas grade associée au surpoids et la récupération post-effort et les douleurs musculaires. En outre, les propriétés du curcuma vont au-delà de son action anti-inflammatoire, puisqu'il possède également des vertus antioxydantes qui contribuent à la protection cellulaire. Il est à noter que le principal inconvénient du curcuma reste sa faible biodisponibilité naturelle. Pour optimiser son absorption, les experts recommandent d'associer le curcuma à du poivre noir (qui contient de la pipérolépine augmentant l'absorption de 2000 %), de

EFFICACITÉ CONTRE LES PROBLÈMES DE DIGESTION

Le curcuma pourrait venir en aide aux personnes souffrant d'indigestions et autres troubles digestifs. Selon une étude publiée dans le *British Medical Journal*, le curcuma, et plus particulièrement la curcumine, réduirait autant les symptômes gastro-intestinaux que l'oméprazole, un inhibiteur de la pompe à protons (IPP), connu pour diminuer la sécrétion d'acides gastriques. "En plus de

leurs propriétés anti-inflammatoires et antioxydantes, la curcumine et le curcuma pourraient être une option pour traiter la dyspepsie avec une efficacité comparable à celle de l'oméprazole", a déclaré l'auteur principal de l'étude, le Dr Krit Pongpirul, professeur agrégé au département de médecine préventive et sociale de l'université Chulalongkorn en Thaïlande au média CNN. Ce puissant anti-inflammatoire naturel représente une alternative particulièrement intéressante aux médicaments de synthèse pour les personnes souhaitant soulager leurs inflammations chroniques de manière douce et naturelle, tout en bénéficiant d'une efficacité scientifiquement prouvée. En usage externe, le curcuma offre des avantages notables pour la peau, notamment pour le traitement des cicatrices, des brûlures et des problèmes de peau tels que l'acné et l'eczéma. Traditionnellement, le curcuma est proposé pour favoriser la production et la sécrétion de bile en cas de digestion difficile, et pour stimuler l'appétit. En médecine ayurvédique (Inde), il est également proposé contre l'asthme, la toux, l'ulcère gastroduodenal, les calculs urinaires et les problèmes de peau, mais aussi pour soulager les règles douloureuses et stimuler la montée de lait. De son côté, l'Agence européenne du médicament considère comme traditionnel l'usage du curcuma pour soulager les digestions difficiles. Elle recommande une durée maximale du traitement de deux semaines et conseille de ne prendre du curcuma ni pendant la grossesse ni pendant l'allaitement, hors usage alimentaire comme épice. Le curcuma fait souvent l'objet d'études scientifiques pour montrer son efficacité sur la santé. À l'heure actuelle, l'usage de la plante est reconnu comme "cliniquement justifié" par l'Organisation mondiale de la santé dans le cas de "digestions difficiles avec hyperacidité et flatulences." L'OMS reconnaît également comme "traditionnel" son usage dans le traitement "des ulcères gastriques, de l'arthrite, des règles douloureuses ou irrégulières, de la diarrhée et des problèmes de peau", d'après le site VIDAL.

A.B.

CAMP DE RÉFUGIÉS EN ÉTHIOPIE

Première campagne complète de vaccination contre le paludisme

Plus de 2 100 enfants de moins de cinq ans ont reçu leur quatrième et dernière dose du vaccin R21 contre le paludisme dans le camp de réfugiés de Kule, situé dans la région de Gambella, en Éthiopie, ont annoncé Médecins sans frontières (MSF) et les autorités sanitaires. Il s'agit de la première campagne de vaccination complète avec ce vaccin menée dans le pays et de la première réalisée dans un camp de réfugiés au niveau mondial. Le camp de Kule abrite plus de 55 000 réfugiés sud-soudanais. La campagne, achevée en novembre 2025, a été menée par MSF en collaboration avec le Service des réfugiés et des rapatriés, le ministère éthiopien de la Santé et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Le vaccin R21 est recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour les zones à transmission modérée à élevée du paludisme. Selon MSF, son déploiement à Kule s'inscrit dans un programme élargi de prévention lancé après une recrudescence des cas, la transmission du paludisme ayant atteint en 2024 son niveau le plus élevé depuis cinq ans dans le camp. Outre la vaccination, ce programme comprend un traitement préventif intermittent chez les nourrissons et les enfants, des pulvérisations intradomiciliaires dans plus de 10 000 foyers et la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide. L'hôpital de Kule a enregistré une baisse de 50 % des décès liés au paludisme entre 2024 et 2025, selon MSF. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette diminution, dont la campagne de vaccination et les autres mesures de prévention mises en place. En septembre 2025, le ministère éthiopien de la Santé a approuvé l'introduction de la vaccination contre le paludisme dans certaines zones à forte transmission de la région de South Omo, concernant environ 91 000 enfants, selon l'OMS. La campagne se poursuivra avec l'administration des trois premières doses à un nouveau groupe d'environ 3 500 enfants afin de maintenir une couverture vaccinale élevée chez les enfants âgés de cinq mois à cinq ans. Si la mortalité liée au paludisme a reculé à Kule, la situation reste contrastée dans les camps environnants. MSF fait état d'une hausse des cas dans plusieurs zones, en lien notamment avec la réduction des activités de traitement et de prévention par d'autres acteurs de santé, faute de financements. En novembre 2025, les admissions pour paludisme dans les structures de MSF ont augmenté de 50 % par rapport à la même période de 2024 et de 70 % par rapport à 2023. Entre janvier et novembre 2025, le paludisme représentait 37 % de l'ensemble des consultations externes à l'hôpital de Kule. MSF indique poursuivre ses activités de prévention, de diagnostic et de traitement du paludisme dans plusieurs régions d'Éthiopie, en s'appuyant notamment sur la vaccination, les outils préventifs et la mobilisation communautaire.

HÔPITAL MOHAMED-BOUDIAF DE OUM EL BOAGHI

Un centre de dépistage volontaire des maladies infectieuses

Un centre de wilaya de dépistage volontaire des maladies infectieuses a été ouvert dernièrement à l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la santé et de la population (DSP). Cette structure, la première du genre dans la wilaya, est spéciali-

sée dans le dépistage des maladies à transmission sexuelle, dont le sida, l'hépatite virale B et C et la syphilis, a précisé à l'APS l'inspecteur à cette direction, Souhil Belhatem. Les actions de dépistage et de suivi médical des divers cas au niveau de ce centre doté des équipements médicaux nécessaires

sont assurées par deux médecins immunologues et des laborantins, selon la même source. Cette structure propose, outre le dépistage et le suivi médical, un accompagnement psychologique des malades, assurant ainsi une prise en charge intégrée des cas, a ajouté M. Belhatem.

RÉGION SOUDANAISE DU KORDOFAN

L'insécurité a contraint plus de 50 000 civils à fuir

L'agence onusienne des migrations a recensé 39 incidents ayant provoqué des vagues de déplacements dans la région du Kordofan depuis le 25 octobre dernier. Les autorités soudanaises, l'ONU ainsi que plusieurs organisations de défense des droits humains accusent les Forces de soutien rapide (RSF), un groupe paramilitaire, d'avoir commis de graves exactions, dont des violences sexuelles, dans plusieurs villes de la région.

Plus de 50 000 civils ont été contraints de fuir les trois États du Kordofan, dans le sud du Soudan, en raison d'une dégradation continue de la situation sécuritaire, a annoncé jeudi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Selon l'agence onusienne, 50 445 personnes ont fui la région entre le 25 octobre et le 17 décembre, en raison de l'intensification des violences et de l'insécurité. Les équipes de suivi des déplacements de l'OIM ont recensé 39 incidents distincts ayant entraîné des vagues successives de déplacements depuis la fin octobre. Dans le détail, l'OIM indique que plus de 40 000 personnes ont fui six localités du Kordofan du Nord, tandis que près de 10 000 civils ont été déplacés depuis neuf localités du Kordofan du Sud. Environ 250 personnes ont également quitté le Kordofan de l'Ouest. Les autorités soudanaises, l'ONU ainsi que plusieurs organisations de défense



des droits humains accusent les Forces de soutien rapide (RSF), un groupe paramilitaire, d'avoir commis de graves exactions, dont des violences sexuelles, dans plusieurs villes de la région. Les RSF ont rejeté les accusations de ciblage délibéré des civils, tout en reconnaissant par le passé l'existence de « viola-

tions » au Darfour, affirmant avoir ouvert des enquêtes internes. Sur les 18 États que compte le Soudan, les RSF contrôlent l'ensemble des cinq États du Darfour, à l'exception de certaines zones du Darfour du Nord encore sous contrôle de l'armée. Les forces armées soudanaises conservent, de leur côté, la

majorité des territoires dans le reste du pays, notamment dans le sud, le nord, l'est et le centre, y compris la capitale Khartoum. Le conflit opposant l'armée soudanaise aux RSF, déclenché en avril 2023, a fait des milliers de morts et entraîné le déplacement de millions de personnes, selon les Nations unies.

Ukraine : Poutine exclut tout compromis

Le président russe Vladimir Poutine a déclaré vendredi que les conditions de la Russie pour mettre fin au conflit en Ukraine restaient inchangées par rapport à celles qu'il avait énoncées en juin 2024, ne donnant aucun signe de compromis alors que les États-Unis font pression pour un règlement du conflit. Poutine a exposé la position du Kremlin dès les premières minutes de sa conférence de presse annuelle de fin d'année, un événement qui dure généralement environ quatre heures. Il a déclaré qu'il ne constatait aucune volonté de la part de l'Ukraine de conclure un accord de paix, mais qu'il y avait « certains signaux » indiquant qu'elle était disposée à engager un dialogue. « La seule chose que je veux dire, c'est que nous l'avons toujours dit : nous sommes prêts et disposés à mettre fin à ce conflit pacifiquement, sur la base des principes que j'ai expo-

sés en juin dernier au ministère russe des Affaires étrangères, et en nous attaquant aux causes profondes qui ont conduit à cette crise », a déclaré Poutine. Il faisait référence à un discours prononcé il y a 18 mois, dans lequel il exigeait que l'Ukraine renonce à son ambition de rejoindre l'alliance militaire de l'OTAN et se retire complètement de quatre régions que la Russie revendique comme son propre territoire. Poutine a présenté une évaluation détaillée de la situation sur le champ de bataille, affirmant que la Russie avançait sur toute la ligne de front et que les forces ukrainiennes étaient en retraite. Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères russe Sergueï Lavrov a fustigé vendredi la proposition européenne de déployer une force multinationale en Ukraine comme garantie de sécurité dans le cadre d'une résolution du conflit. « Il ne s'agit pas tant de

sécurité que d'une nouvelle tentative impudente, je dirais, insolente, de mettre en œuvre un contrôle militaire du territoire ukrainien afin d'en faire un tremplin pour menacer la Russie », a affirmé M. Lavrov pendant une visite au Caire. Les dirigeants des principaux pays européens et de l'UE ont proposé lundi de diriger en Ukraine une « force multinationale » afin de « fournir à l'Ukraine des garanties de sécurité solides et des mesures de soutien à la reprise économique dans le cadre d'un accord visant à mettre fin à la guerre ». Cette « force multinationale pour l'Ukraine » serait « composée de contributions de nations volontaires, et soutenue par les États-Unis ». Moscou a plusieurs fois rejeté l'idée de la présence de forces occidentales en Ukraine, prévenant qu'elle les considérerait comme des « cibles légitimes ».

TAÏWAN

Trois morts et cinq blessés dans des attaques dans le métro de Taipei

Au moins trois personnes ont été tuées et cinq autres blessées vendredi lors d'attaques, notamment au couteau, dans le métro de Taipei, a indiqué un responsable des pompiers de la capitale taïwanaise. Le suspect, un homme de 27 ans, est également décédé. Les faits se sont produits dans deux stations du métro, celles de la Gare centrale et de

Zhongshan. Le Premier ministre Cho Jung-tai a déclaré devant la presse que les motivations de l'auteur n'étaient pas établies à ce stade, qualifiant toutefois les attaques d'actes « délibérés ». Cinq des victimes ont été blessées par arme blanche, a-t-il précisé. Selon le chef du gouvernement, l'assailant portait un masque et a lancé

CAP-VERT

Les réserves de change dépassent pour la première fois le milliard d'euros

Le Cap-Vert a franchi, pour la première fois, le seuil du milliard d'euros de réserves de change nettes, un niveau jugé confortable pour garantir la stabilité de la monnaie nationale face à l'euro, a annoncé jeudi la Banque du Cap-Vert (BCV). Au 11 décembre, les réserves de change nettes s'élevaient à 1 019,8 millions d'euros, un niveau jugé confortable et adéquat pour le maintien du régime de change fixe, a indiqué la BCV dans un communiqué. Selon la même source, les réserves de change officielles comprennent des actifs extérieurs tels que les devises étrangères (euros, dollars, yens), les titres de créance d'autres pays, ainsi que d'autres actifs liquides, constituant une forme d'épargne pour le pays. Ces ressources, a expliqué la banque centrale, sont utilisées dans le cadre de la mise en œuvre de la politique monétaire et de change, garantissant ainsi la capacité du pays à honorer ses engagements financiers à l'étranger et à maintenir la confiance dans le système financier national. La progression historique des réserves de change nettes résulte de la combinaison de plusieurs facteurs, notamment la politique monétaire, la dynamique du secteur touristique, l'augmentation des investissements directs étrangers (IDE) et les transferts de fonds de la diaspora, a ajouté la même source.

RD CONGO

L'ONU prolonge d'un an sa force de maintien de la paix

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté vendredi à l'unanimité une résolution visant à renouveler pour un an le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), soit jusqu'au 20 décembre 2026. La résolution 2808 maintient le plafond autorisé de 11 500 militaires, 600 observateurs militaires et officiers d'état-major, 443 policiers et 1 270 membres des unités de police constituées pour cette mission. Elle maintient également ses trois priorités clés : protection des civils, soutien au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, ainsi qu'aide à la réforme du secteur de la sécurité. La résolution condamne fermement l'offensive en cours du groupe M23 dans la province du Sud-Kivu, l'exhorté à cesser immédiatement ses opérations offensives et à les inverser. Elle condamne fermement tous les groupes armés opérant en RDC, leurs violations du droit international humanitaire et d'autres lois internationales applicables, ainsi que leurs atteintes aux droits de l'Homme. Elle exige par ailleurs que tous les groupes armés et leurs réseaux de soutien cessent immédiatement toute forme de violence et autres activités déstabilisatrices.

« cinq ou six cocktails Molotov ou grenades fumigènes » dans la station de la Gare centrale, principale plaque tournante du réseau. Le maire de Taipei, Chiang Wan-an, a indiqué que le suspect était recherché pour refus d'effectuer son service militaire et qu'il se serait suicidé en sautant d'un immeuble pour échapper à son arrestation.

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2025

La compétition s'ouvre dans une ambiance festive et compétitive

La 35^e édition de la CAN débute au Maroc dans une atmosphère électrique, mêlant célébration culturelle et enjeux sportifs. Après une cérémonie d'ouverture colorée et un match inaugural passionné entre le Maroc et les Comores, la compétition promet d'être spectaculaire, avec des équipes ambitieuses et une organisation soigneusement orchestrée pour faire vibrer tout le continent.

Par Marouane A.

La 35^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) démarre ce dimanche 21 décembre 2025 au Maroc avec une ambiance et des attentes à la hauteur de l'événement. Après des mois de préparation et d'infrastructures modernisées dans neuf stades répartis dans six villes, le pays hôte veut offrir une fête inoubliable à tout le continent africain. L'ouverture officielle aura lieu au stade Prince Moulay Abdellah de Rabat, à partir de 18 h 30 (GMT+1), avec une cérémonie riche en couleurs, suivie du match d'ouverture entre le Maroc et les Comores. Cette affiche, marquée par l'engouement populaire pour les Lions de l'Atlas, sert de mise en bouche avant le lancement effectif de la compétition. La cérémonie d'ouverture avait pour objectif de mettre en valeur la culture africaine, avec des spectacles, des artistes locaux et invités. Ce moment symbolique précède la compétition elle-même, qui se déroulera jusqu'au 18 janvier 2026. Sur le plan logistique, les autorités ont insisté sur l'arrivée anticipée des spectateurs afin d'éviter toute congestion dans les zones d'accès au stade, avec des portes ouvertes dès l'après-midi pour profiter pleinement de l'ambiance.



LANCÉMENT SUR LES CHAPEAUX DE ROUES : MAROC-COMORES

Le match d'ouverture oppose donc le Maroc aux Comores, un duel qui suscite un fort enthousiasme, surtout chez les supporters marocains. Si le défi sportif n'est pas aussi relevé que certains chocs de poule, la pression est immense pour l'équipe hôte, classée meilleure nation africaine selon le classement FIFA et considérée comme l'un des grands favoris pour remporter le trophée continental. Malgré une seule victoire historique en CAN (1988), le Maroc aborde cette édition avec des ambitions renouvelées, portées par des joueurs de classe mondiale comme Achraf Hakimi, Yassine Bouchnou ou Bilal El Khannouss, et une dynamique positive après une saison internationale impressionnante. Cette rencontre inaugurale marque donc à la fois un début sportif et festif, et annonce une CAN qui devrait être à la fois spectaculaire et disputée, malgré des interrogations sur la gestion de l'organisation et la pression sur les hôtes. La CAN 2025 s'annonce particulièrement ouverte. Le vainqueur de l'édition précédente, la Côte d'Ivoire, sera encore parmi les équipes à surveiller, avec l'ambition de conserver son titre. Toutefois, plusieurs

nations se détachent comme candidats déclarés au sacre continental, en plus du Maroc qui bénéficiera de l'avantage du terrain, ainsi que d'un effectif expérimenté et talentueux. Il y aura aussi le Sénégal, qui est toujours compétitif avec une génération dorée et une défense solide. L'Egypte avec Mohamed Salah, qui pourrait disputer sa dernière CAN, sera aussi un sérieux prétendant, de même que le Nigeria, une nation toujours redoutable avec des joueurs physiques et techniques, et enfin l'Algérie, qui souhaite se reprendre après deux éditions ratées.

D'autres équipes comme le Burkina Faso ou la Guinée équatoriale peuvent jouer les troubles-fêtes, mais l'expérience des grands clubs africains devrait primer au fur et à mesure de la compétition.

INTENTIONS CLAIRES POUR PETKOVIC ET L'ALGÉRIE

L'Algérie, double championne d'Afrique (1990, 2019), arrive à la CAN 2025 avec une certaine pression : après des éliminations prématuées lors des récentes éditions, l'équipe cherche à se repositionner comme une puissance du continent. Placée dans le groupe E aux côtés du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale et du Soudan, l'équipe vise au minimum une qualifi-

cation pour la phase à élimination directe, étape incontournable vers des ambitions plus poussées. Le sélectionneur Vladimir Petkovic, à la tête des Verts, a été franc sur les objectifs de son groupe : même si l'on parle de passage en deuxième phase, il prône avant tout la construction d'une équipe unie et collective, prête à relever les défis physiquement et tactiquement. Selon ses propos, l'objectif premier est d'atteindre au moins le deuxième tour, avant de voir plus loin si les résultats et la compétition le permettent. Il refuse cependant de promettre un titre, insistant davantage sur la fierté nationale, la combativité de ses hommes et l'importance de l'unité au sein du groupe.

Parmi les joueurs, Riyad Mahrez reste une figure majeure,

tandis que la présence de talents comme Ismaïl Bennacer ou même de renforts récents comme Himad Abdelli montre la volonté de Petkovic de mélanger expérience et jeunesse pour offrir à l'Algérie une compétition solide. De plus, l'arrivée récente de la délégation algérienne au Maroc souligne une préparation sérieuse et une équipe prête à relever les défis qui l'attendent dans un tournoi de très haut niveau.

M. A.

LIQUE 1 MOBILIS (13^e JOURNÉE)

L'ESS s'offre la JSK, le PAC chute à Constantine

L'ES Sétif a réalisé une bonne opération en s'imposant à domicile face à la JS Kabylie (1-0), confirmant ainsi son retour en force, alors que le Paradou AC a concédé un coup d'arrêt, en s'inclinant en déplacement face au CS Constantine (2-0), lors de la suite de la 13^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi, devant se clôturer samedi. L'Entente, qui reste sur un succès en Coupe d'Algérie en déplacement face à l'US Béchar Djedid (4-0), s'en est remise à son défenseur Boubakeur, auteur de l'unique but de la partie sur une tête, en seconde période (72^e). Rien ne va plus chez les "Canaris", qui enchaînent un troisième revers de rang, toutes compétitions confondues, une semaine après l'élimination

conclue en 1/16^e de finale de la Coupe d'Algérie, en déplacement face à l'USM El-Harrach (1-0). Cette victoire permet à l'"Aigle Noir" de rejoindre la JSK à la 10^e place au tableau avec 15 points chacun. La formation de la ville des Génêts compte deux matchs en moins, alors que l'ESS compte un seul match en retard. De son côté, le CS Constantine confirme sa bonne santé, en s'imposant devant son public face au Paradou AC (2-0). Tout s'est joué lors des dix dernières minutes : Mouaki a ouvert le score (80^e), avant que l'attaquant nigérian Tosin ne fasse le break dans le temps additionnel (90^e+4). Il s'agit d'un coup d'arrêt pour le PAC de l'entraîneur tunisien Sofiane Hidoussi, qui essaie son premier revers, après une série de six victoires, toutes compétitions confondues. Le CSC, qui fait la passe de trois en championnat, se hisse à la 6^e place au tableau avec 18 unités, alors que le PAC glisse dans la zone de relégation (13 points). En bas du tableau, le MC El-Bayadh a sérieusement hypothéqué ses chances pour le maintien, en s'inclinant à la maison face à l'USM Khencela (1-2). Les visiteurs, qui restaient sur une élimination en Coupe d'Algérie face au MCA (2-1), s'en sont

remis à leur attaquant camerounais Etouga, auteur d'un doublé (41^e, 71^e), alors que l'unique but du MCEB a été l'œuvre d'El-Orfi en fin de match, sur penalty (87^e). Les "Siskaoua" se placent désormais au pied du podium (20 pts), alors que le MCEB totalise trois points seulement.

LE PALMARÈS COMPLET DE LA CAN, AVANT LE DÉBUT DE LA 35^e ÉDITION :

Palmarès de la Coupe d'Afrique des nations de football depuis la première édition en 1957 et avant le début de la 35^e édition (21 décembre 2025-18 janvier 2026).

- 1957 : Égypte (au Soudan), 4-0 contre l'Éthiopie
 - 1959 : Égypte (en Égypte), première de la poule finale
 - 1962 : Éthiopie (en Éthiopie), 4-2 ap contre l'Égypte
 - 1963 : Ghana (au Ghana), 3-0 contre le Soudan
 - 1965 : Ghana (en Tunisie), 3-2 ap contre la Tunisie
 - 1968 : RD Congo (en Éthiopie), 1-0 contre le Ghana
 - 1970 : Soudan (au Soudan), 1-0 contre le Ghana
 - 1972 : Congo (au Cameroun), 3-2 contre le Mali
 - 1974 : Zaïre (en Égypte), 2-0 contre la Zambie
 - 1976 : Maroc (en Éthiopie), premier de la poule finale
 - 1978 : Ghana (au Ghana), 2-0 contre l'Ouganda
 - 1980 : Nigeria (au Nigeria), 3-0 contre l'Algérie
 - 1982 : Ghana (en Libye), 1-1 ap, 7-6 tab contre la Libye
 - 1984 : Cameroun (en Côte d'Ivoire), 3-1 contre le Nigeria
 - 1986 : Égypte (en Égypte), 0-0 ap, 5-4 tab contre le Cameroun
 - 1988 : Cameroun (au Maroc), 1-0 contre le Nigeria
 - 1990 : Algérie (en Algérie), 1-0 contre le Nigeria
 - 1992 : Côte d'Ivoire (au Sénégal), 0-0 ap, 11-10 tab contre le Ghana
 - 1994 : Nigeria (en Tunisie), 2-1 contre la Zambie
 - 1996 : Afrique du Sud (en Afrique du Sud), 2-0 contre la Tunisie
 - 1998 : Égypte (au Burkina Faso), 2-0 contre l'Afrique du Sud
 - 2000 : Cameroun (au Ghana et au Nigeria), 2-2 ap, 4-3 tab contre le Nigeria
 - 2002 : Cameroun (au Mali), 0-0 ap, 4-2 tab contre le Sénégal
 - 2004 : Tunisie (en Tunisie), 2-1 contre le Maroc
 - 2006 : Égypte (en Égypte), 0-0 ap, 4-2 tab contre la Côte d'Ivoire
 - 2008 : Égypte (au Ghana), 1-0 contre le Cameroun
 - 2010 : Égypte (en Angola), 1-0 contre le Ghana
 - 2012 : Zambie (au Gabon), 0-0 ap, 8-7 tab contre la Côte d'Ivoire
 - 2013 : Nigeria (en Afrique du Sud), 1-0 contre le Burkina Faso
 - 2015 : Côte d'Ivoire (en Guinée équatoriale), (0-0, 9 tab à 8) contre le Ghana
 - 2017 : Cameroun (au Gabon), 2-1 contre l'Égypte
 - 2019 : Algérie (en Égypte), 1-0 contre le Sénégal
 - 2021 (rapportée à 2022) : Sénégal (au Cameroun), 0-0 ap, 4-2 tab contre l'Égypte
 - 2023 : Côte d'Ivoire-Nigeria 2-1 (après prolongation)
- Ont gagné la compétition : 7 fois : Égypte 5 fois : Cameroun 4 fois : Ghana 3 fois : Nigeria, Côte d'Ivoire 2 fois : Algérie, République démocratique du Congo (RDC) 1 fois : Afrique du Sud, Congo, Éthiopie, Maroc, Soudan, Tunisie, Zambie, Sénégal.

FC BARCELONE

UNE PETITE ANGLAISE ENRÔLÉE

Le FC Barcelone continue d'affirmer sa stratégie ambitieuse en matière de formation et de recrutement. Alors que le mercato hivernal s'annonce traditionnellement calme, le club catalan semble prêt à réaliser un coup discret, mais stratégique. Les dirigeants cherchent à renforcer les équipes jeunes tout en anticipant l'avenir de l'équipe première. Un jeune talent anglais, âgé de seulement 15 ans, est sur le point de rejoindre La Masia. Sa polyvalence et son potentiel ont rapidement séduit les recruteurs du Barça, qui souhaitent l'intégrer progressivement dans leur structure, entre développement technique et préparation pour le futur. Le Barça, malgré des finances encore fragiles, continue d'investir dans les joueurs prometteurs plutôt que dans des recrues coûteuses pour l'équipe première en hiver. Comme l'a reconnu Deco, directeur sportif du club, « trouver quelque chose qui améliore l'équipe est pratiquement impossible. C'est dur de

trouver des joueurs de qualité qui s'adaptent au mercato hivernal. J'insiste, je ne pense pas qu'on soit actif en janvier. Cependant, le club catalan a démontré par le passé sa capacité à anticiper et à sécuriser des talents dès leur adolescence, afin de les intégrer à La Masia et de préparer l'avenir.

UNE APPROCHE RÉFLÉCHIE POUR LES JEUNES TALENTS

Le Barça s'intéresse particulièrement à des profils capables de progresser rapidement et de s'adapter aux exigences du football espagnol. Les jeunes recrues peuvent évoluer dans les catégories inférieures, mais également se faire remarquer pour un passage futur dans le Barça Atlético ou même dans le groupe de l'équipe première, si elles confirment leur potentiel. Le jeune talent en question est Ajay Tavares, un ailier gauche anglais qui peut également évoluer comme avant-centre grâce à sa puissance et sa taille. Actuellement à Norwich City, il s'est distingué dans les équipes de jeunes, mais également en sélection nationale. Après des passages remarqués avec les U15 et U16 anglais, il a déjà fait ses débuts avec les U17. Sa capacité à marquer et à créer des occasions a rapidement attiré l'attention du staff catalan. Sa progression constante et son adaptabilité technique ont convaincu le Barça d'accélérer le dossier, malgré la prudence habituelle du club lors du mercato hivernal. Le média Sport, repris par Foot Mercato, précise que plusieurs clubs anglais et européens s'intéressaient également à Ajay Tavares. Toutefois, le Barça a su se montrer convaincant, au point de se rapprocher de la finalisation du transfert. Son passeport européen lui permettra de rejoindre officiellement le club dès qu'il aura 16 ans, le 28 décembre, sans attendre sa majorité, ce qui facilite grandement la transaction.

FIFA

INFANTINO HEUREUX DU SUCCÈS DE LA COUPE ARABE 2025

Le président de la FIFA, Gianni Infantino, a salué sur les réseaux sociaux le succès retentissant de la Coupe arabe de la FIFA, édition 2025, au Qatar, félicitant le Maroc, champion, et la Jordanie, finaliste. Le Maroc a battu la Jordanie 3-2 après prolongation lors d'un match palpitant au stade Lusail de Doha, au Qatar, confirmant ainsi son excellent parcours. Infantino a écrit sur son compte Instagram : « Le Maroc est champion du monde arabe après une remontée spectaculaire face à la Jordanie, qui a ravi les 84 517 spectateurs présents au stade Lusail. » Il a ajouté : « Ce fut un honneur d'être en compagnie de Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad bin Khalifa Al Thani,

émir du Qatar, du Prince Hussein bin Abdullah de Jordanie, de Cheikh Jassim bin Hamad bin Khalifa Al Thani, ministre des Sports, et d'Abdulaziz bin Turki Al Faisal, ministre des Sports d'Arabie saoudite, entre autres. » Il a conclu : « Un grand merci à la Fédération qatarie de football, dirigée par Jassim Rashid Al Buainain, pour l'organisation remarquable de ce tournoi, qui a réuni les nations arabes et offert un immense plaisir aux supporters. » Infantino a terminé son discours par le hashtag « #FootballUnitesTheWorld », faisant référence au succès retentissant de la Coupe arabe de la FIFA, Qatar 2025, en termes d'affluence.

O Marseille

De Zerbi éclaircit les choses sur Balerdi

Non, il n'y a pas de malaise autour de Leonardo Balerdi à l'OM. C'est le message qu'a voulu faire passer Roberto De Zerbi, vendredi, d'abord en s'affichant bras dessus bras dessous avec son défenseur sous les yeux des journalistes à l'entraînement, puis en mettant les choses au clair dès le début de sa conférence de presse. Interrogé sur la situation de l'Argentin, remplaçant au coup d'envoi des deux derniers matchs (3-2 contre l'Union Saint-Gilloise en Ligue des champions et 1-0 face à Monaco en Ligue 1), le technicien marseillais s'est montré très clair. Pas question pour lui de parler d'un quelconque déclassement. "Mon accolade avec Balerdi ? Je l'ai fait pour que ceux qui vous lisent comprennent, car vous ne dites pas toujours la vérité. L'an passé, on avait dit que j'avais perdu mon

vestiaire, qu'il y avait une guerre en interne... Puis notre film est sorti (sur les coulisses de la saison marseillaise, NDLR) et il était assez clair. Je n'ai jamais perdu mon vestiaire. Je ne le perdrai jamais. Pas parce que je suis meilleur que d'autres, mais parce que je suis une bonne personne. Je respecte tout le monde, je dis les choses en face et je ne dis pas de mensonges", a clarifié De Zerbi devant les médias.

LES CHOSES QUI SORVENT EXPRÈS POUR CRÉER DU BRUIT, JE N'ACCEPTE PAS

"Il n'y a pas de cas Balerdi, il n'y a pas d'affaire Balerdi. Il est allé sur le banc, mais il est et reste le capitaine de cette équipe. Son potentiel est énorme. C'est l'un des plus



MANCHESTER UNITED

Les dirigeants mancuniens veulent mettre le paquet

À l'approche du mercato hivernal, le club pensionnaire d'Old Trafford cultive une forme de paradoxe stratégique, entre dépenses estivales massives et prudence assumée pour janvier. Dans un contexte sportif encore instable mais loin d'être alarmant, les dirigeants mancuniens semblent déterminés à corriger certains déséquilibres sans bouleverser l'édifice. Derrière cette posture mesurée se cache pourtant un plan précis, presque déroutant, qui pourrait bien conditionner la seconde moitié de saison. Car à Manchester United, chaque décision hivernale engage bien plus que quelques ajustements ponctuels. Manchester United n'a pas totale-

Désireux de jouer les premiers rôles en Premier League cette saison, Manchester United prépare un mercato infernal cet hiver. Manchester United avance masqué.

ment tiré satisfaction de son dernier mercato estival. Malgré un investissement conséquent estimé à près de 247,5 millions d'euros, les Red Devils restent sur une dynamique irrégulière en Premier League. Sixième du classement avec 26 points après 16 journées, Manchester United n'est pas décroché mais peine à afficher la constance attendue d'un candidat aux premières places. Sir Jim Ratcliffe, pourtant réputé pour sa gestion rigoureuse, avait consenti un effort financier notable afin d'offrir à Ruben Amorim plusieurs renforts majeurs cet été, dont Bryan Mbeumo, Matheus Cunha, Senne Lammens ou Benjamin Sesko. Cette situation sportive intermédiaire pousse Manchester United à une réflexion ciblée plutôt qu'à une remise à plat. L'absence de Coupe d'Europe cette saison renforce l'exigence de résultats domestiques et oblige le staff à optimiser l'effectif existant. Ruben Amorim, tout en s'appuyant sur un noyau expérimenté, considère que certains ajustements sont indispensables pour maintenir un niveau compétitif sur la durée.

MAN UNITED VEUT REDYNAMISER SON MILIEU DE TERRAIN

C'est dans cette optique que Manchester United aborde ce mercato d'hiver avec une hiérarchie de priorités très claire. La priorité absolue de Manchester United pour cet hiver concer-

ne le renforcement de l'entrejeu. Si Bruno Fernandes et Casemiro demeurent des piliers du système d'Amorim, leur utilisation intensive pose question sur le long terme. Le technicien portugais reste réservé quant au rendement de Manuel Ugarte, tandis que Kobbie Mainoo, très sollicité sur le marché, suscite des interrogations quant à son avenir immédiat. Manchester United cherche donc à injecter du sang neuf afin d'apporter variété et profondeur à son milieu de terrain, selon Foot Mercato. Cette réflexion s'inscrit également dans une logique de projection. Casemiro arrive en fin de contrat à l'issue de la saison et un départ vers la MLS ou l'Arabie saoudite n'est pas exclu, à en croire FM. Manchester United souhaite anticiper cette transition plutôt que la subir. Dans ce contexte, la direction sportive a établi une shortlist de profils capables de répondre aux exigences tactiques d'Amorim tout en offrant des garanties à moyen terme. Parmi les noms évoqués, Ruben Neves figure en bonne place. Selon le Daily Mail, Manchester United suit de près le milieu portugais d'Al-Hilal, dont la situation contractuelle ouvre la porte à un transfert hivernal estimé à environ 23 millions d'euros. Expérimenté, familier de la Premier League et proche de Bruno Fernandes, Neves coche plusieurs cases aux yeux des décideurs mancuniens. Mais il n'est pas le seul profil étudié.

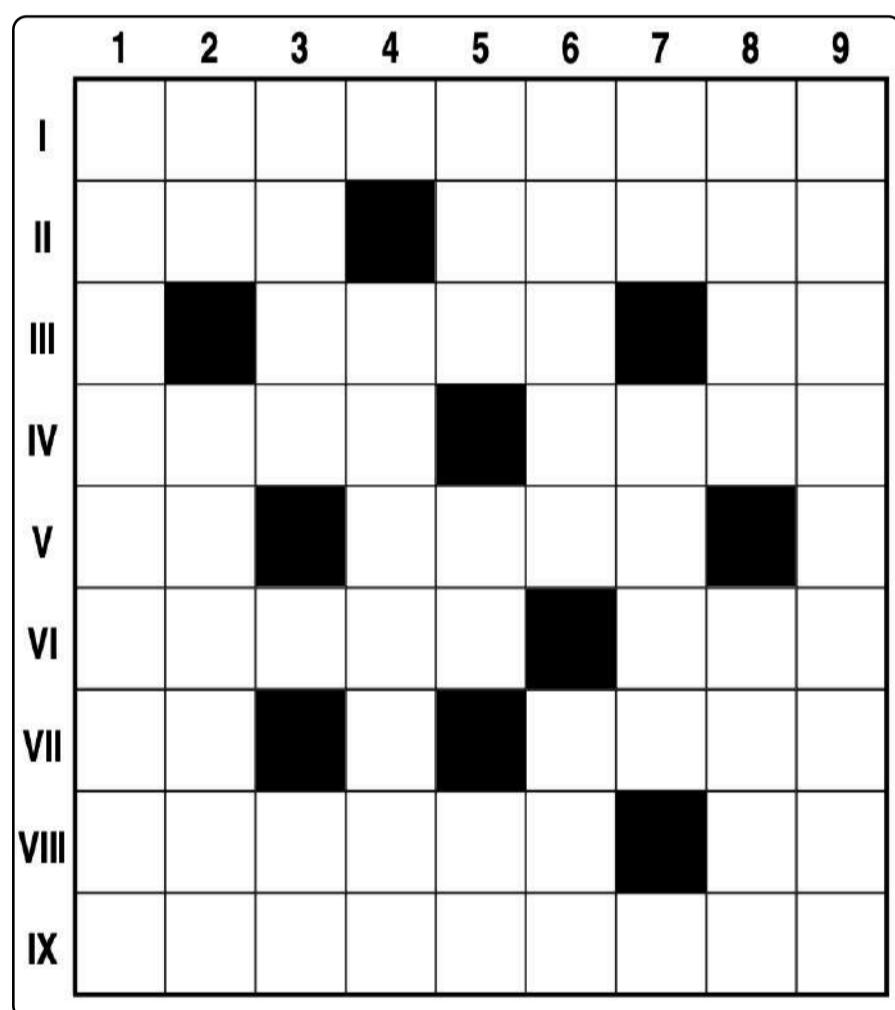
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Bon chanteur et spécialiste du crochet. II. Réponse à référendum. Elle ne se méfie pas. III. Coin perdu. Dans le coup. IV. Décrépitude. Traînard. V. Rose coupée en deux. Ouvrent les portées. VI. Jamais entendu parler. Terre du potier. VII. Préposition. Héros suisse. VIII. Salaire ou dividende. Largeur de tapissier. IX. Dignitaires polonais.

VERTICIALEMENT

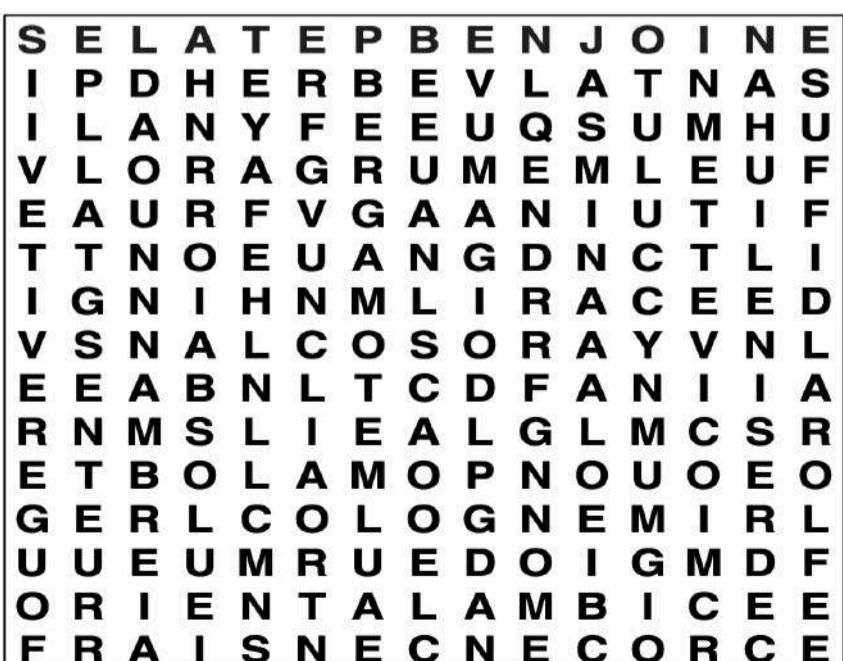
1. Ne sont pas forcément dépourvus de nobles sentiments quand ils s'allient à l'aristocratie. 2. Alternative. Paquet de vers. 3. Endroit signalé. Part. 4. Rejeter. 5. Donne le sein à Dionysos. 576 mètres. Opéra à l'est. 6. Chevelue, au grand dam de Jules César. Celés. 7. Pour faire court, c'est vraiment nickel. Pour suspendre les carcasses. 8. Du genre à se laisser tondre la laine sur le dos. Passe à Rennes. 9. Invisibles, elles permettent de garder l'oeil nu.



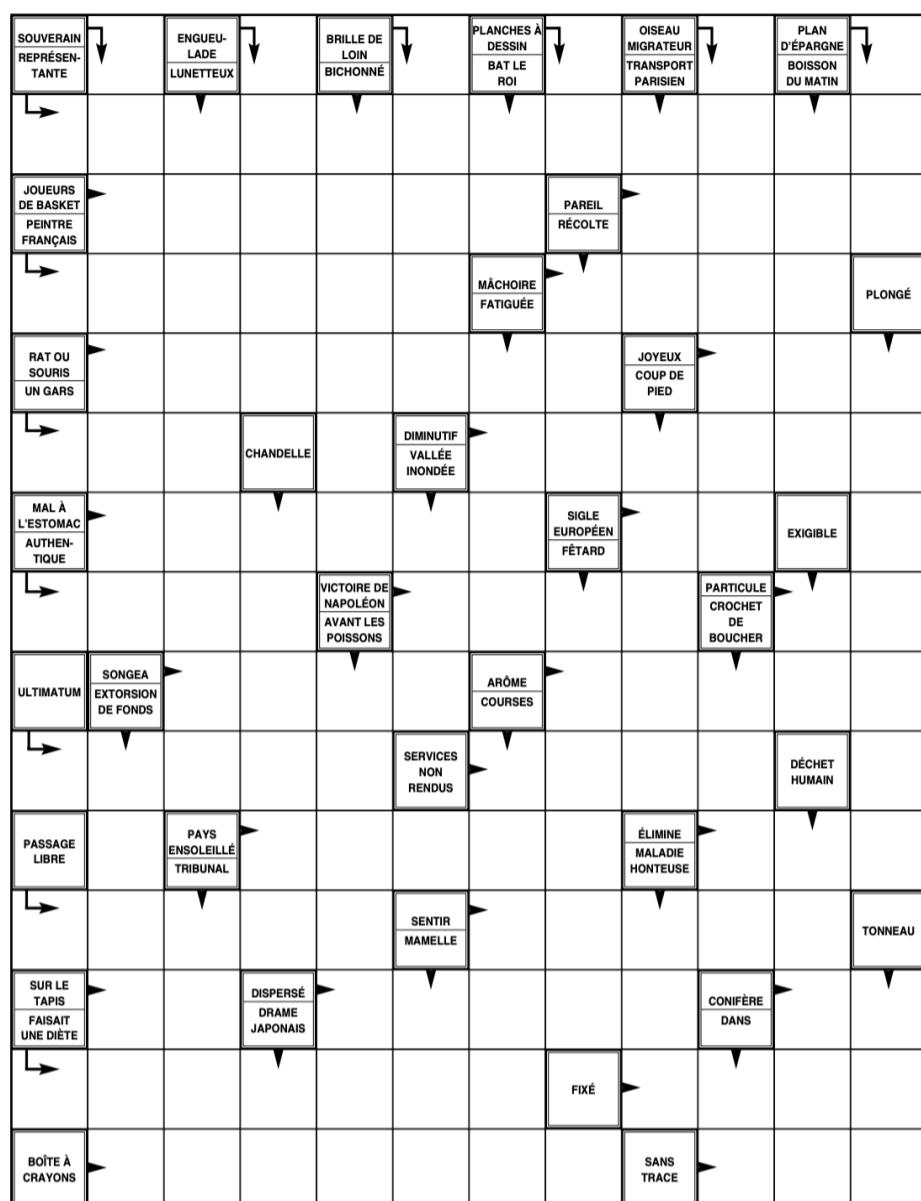
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
FuKushima

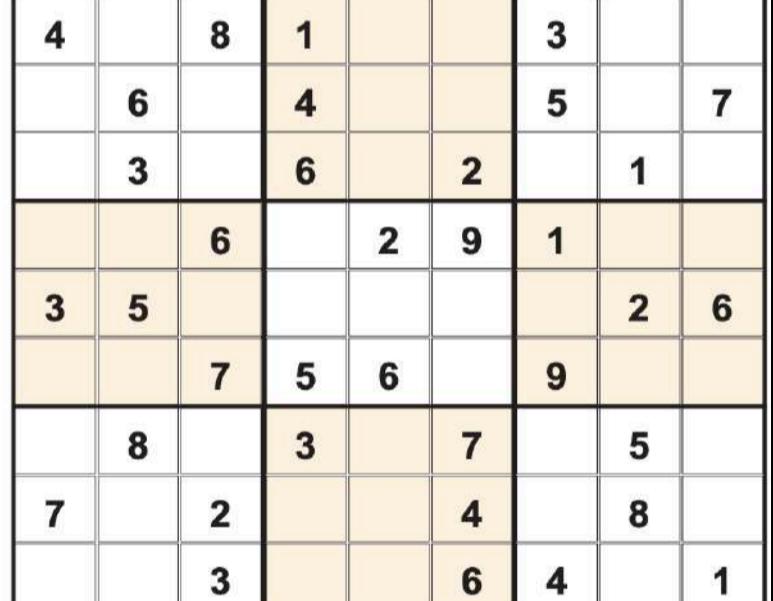
ABSOLUE	CARDAMOME	DISTILLER	FOUGERE	JASMIN	OLFACТИF	ROMARIN
AGRUME	CEDRE	DOMINANTE	FRAGRANCE	LAVANDE	ORIENTAL	SANTAL
ALAMBIC	CIVETTE	ECORCE	FRAIS	MIMOSA	PARFUM	SENTEUR
AMBRE	COLOGNE	ENCENS	GOMME	MUSQUE	PATCHOULI	VANILLE
BENJOIN	CORNUE	FLORAL	HERBE	NEROLI	PETALES	VERVEINE
BERGAMOTE	DIFFUSE	FLUIDE	HUILE	ODEUR	RESINE	VETIVER



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SUDOKO

LES MOTS CROISÉS



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



CINÉMA ALGÉRIEN

Le soutien public enfin encadré par la loi

Les décrets exécutifs régissant le Fonds national pour le développement de l'industrie cinématographique et de ses techniques ont été publiés au Journal officiel. Ce nouveau cadre juridique ouvre la voie à un financement public structuré, transparent et indépendant, destiné à relancer durablement la production nationale.

Par Samy Terki

C'est une avancée longtemps attendue par les réalisateurs, scénaristes, producteurs, acteurs et l'ensemble des professionnels du cinéma. Le soutien public au cinéma est désormais officiel et encadré par des textes réglementaires publiés au Journal officiel. Anciennement connu sous le nom de Fonds national pour le développement de l'art et de la technique et de l'industrie cinématographique (FDATIC), le dispositif a été réorganisé dans une nouvelle formule. Cette évolution ouvre la voie à des productions nationales affranchies des contraintes imposées jusque-là par des producteurs privés ou des partenaires étrangers. Les décrets exécutifs encadrant l'octroi du soutien public et la gestion du Fonds national pour le développement de l'industrie cinématographique et de ses techniques ont été publiés jeudi dans le numéro 84 du Journal officiel. Cette publication concrétise les déclarations faites par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, depuis Constantine, le 11 décembre courant, sur l'achèvement des dispositions procédurales liées aux textes réglementaires. Ce chantier a été engagé dès l'entrée en fonction de la ministre au sein du gouvernement. En moins de trois mois, elle s'est attelée à lever les blocages administratifs et à finaliser des textes d'application restés longtemps



en attente. Une démarche présentée comme un choix assumé en faveur du travail de terrain et de la rigueur dans l'exécution, considérés comme des leviers essentiels pour relancer le septième art en Algérie. Les textes publiés traduisent la volonté de faire évoluer le cinéma vers une industrie structurée. Cela passe d'abord par l'activation de mécanismes de soutien précis, couvrant la production, la coproduction et la postproduction, avec un accompagnement spécifique destiné aux scénaristes. La modernisation de l'exploitation et de la distribution fait également par-

tie des priorités. Les nouveaux textes prévoient un appui à l'équipement des salles de cinéma avec des technologies numériques récentes, ainsi qu'un soutien aux plateformes électroniques, en phase avec les mutations technologiques mondiales. La question de la gouvernance est aussi au cœur du dispositif. Une commission d'aide indépendante sera installée. Elle sera composée d'experts et de personnalités de référence, et fonctionnera selon des critères objectifs, conciliant exigence artistique et viabilité économique. Un mécanisme de suivi rigoureux est

prévu. Il inclut des sanctions et des mesures juridiques destinées à garantir que le soutien public soit attribué à ses véritables bénéficiaires. Chaque projet soutenu devra faire l'objet d'un suivi technique et financier. Cet acquis, obtenu dans un délai réduit, dote aujourd'hui la famille cinématographique d'un cadre juridique clair et complet. Il met fin à une longue période d'incertitude et pose les bases d'un environnement créatif plus stable, fondé sur le droit, le professionnalisme et l'exigence artistique.

S.T.

LANGUE ARABE

Une première récompense nationale depuis l'indépendance

Le Premier ministre, Seifi Ghrib, a présidé ce jeudi, au Centre international des conférences (CIC) à Alger, la cérémonie marquant la Journée mondiale de la langue arabe. L'événement a été marqué par la remise de la première édition du Prix du Président de la République pour la littérature et la langue arabe. Cette distinction, inédite depuis l'indépendance, a été présentée comme un jalon important dans la reconnaissance institutionnelle de la création littéraire et linguistique en langue arabe. Le président du Haut Conseil de la langue arabe, le Dr Salah Belaïd, a souligné le caractère exceptionnel de cette première édition, rappelant qu'aucun prix national de cette envergure n'avait été institué auparavant dans ce domaine. Selon les chiffres communiqués lors de la cérémonie, 215 œuvres ont été retenues après examen, répondant aux conditions fixées pour concourir. Les prix ont été remis par le Premier ministre, Seifi Ghrib, en compagnie du Dr Salah Belaïd. Dans le premier domaine, consacré à l'essor et à la promotion de la langue arabe, le premier prix a été attribué à Esseddik Bouteyouta, originaire d'Oran, pour son ouvrage « Titre de référence des terminologies et définitions des satellites ». La deuxième distinction est revenue à Lakhdar Far, d'Annaba, pour son travail intitulé « Dictionnaire spécialisé du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique ». La troisième place a été décernée à Ali Kerout, d'Alger, pour son ouvrage « Guide des règles de l'orthographe ». Les prix relatifs aux deuxième et troisième domaines ont été annulés. Les œuvres soumises n'ont pas atteint le niveau requis pour l'attribution du prix du Président de la République, selon les organisateurs. Le quatrième domaine, dédié à la littérature et à la création, a distingué Mme Nana Baba Hani, de Ghardaïa, qui a obtenu le premier prix pour son roman « An-Niraya ». La deuxième place, dans la catégorie poésie, a été attribuée à Fatima Gharbi, d'Oran, pour son recueil « Filles des coursiers ». La troisième distinction est revenue à Habiba Mimi, de Batna, pour son roman « Interdit de jeter les embryons ». Par cette initiative, les autorités entendent inscrire la langue arabe et la création littéraire au cœur des politiques culturelles nationales, en instaurant un cadre de reconnaissance durable pour les auteurs, chercheurs et créateurs.

Mohamed Lamari, grande « voix » de la chanson algérienne

Le chanteur Mohamed Lamari est décédé le 16 décembre 2019 à Alger, à l'âge de 79 ans. Figure emblématique de la chanson algérienne moderne, il laisse derrière lui une œuvre importante, profondément ancrée dans l'histoire culturelle du pays. Né le 11 octobre 1940 à la Casbah d'Alger, rue Mont-Thabor, de parents originaires de Makouda, dans la wilaya de Tizi Ouzou, Mohamed Lamari grandit dans un « contexte » marqué par la Seconde Guerre mondiale puis par les premières années de la lutte pour l'indépendance. Son enfance est traversée par les événements de la bataille d'Alger, qui façonnent durablement sa sensibilité artistique. Il débute très tôt la musique en chantant lors de cérémonies familiales et de mariages. Sa voix, rapidement remarquée, lui ouvre les portes d'un encadrement rigoureux auprès de

figures majeures de la scène culturelle algérienne, parmi lesquelles Mahieddine Bachtarzi, Abderrahmane Aziz et, plus tard, Haddad El Djillali. Ces « rencontres » orientent son parcours vers la chanson moderne, tout en consolidant une identité musicale résolument algérienne. Mohamed Lamari fait partie de cette génération d'artistes qui ont contribué à renouveler la chanson algérienne au lendemain de l'indépendance. Tout au long de sa carrière, il s'attache à préserver une expression musicale fidèle à la culture nationale, sans céder aux effets de mode. Avec près de soixante-cinq ans de carrière, il reste un artiste de scène jusqu'à un âge avancé. Sa voix, restée étonnamment stable, continue de séduire le public, qui reconnaît en lui une présence à la fois élégante et exigeante. Dans les années 1960 et 1970, il s'impose comme

une figure singulière, autant par son style que par sa rigueur artistique. Il collabore avec plusieurs grands noms de la musique algérienne, dont les regrettés Mohamed Habib, auteur de Mahboubati, et Mustapha Toumi. Son répertoire comprend des titres devenus familiers pour plusieurs générations, parmi lesquels Djazairia et Rana H'na, aujourd'hui encore présents dans la mémoire collective. Au fil des années, Mohamed Lamari représente l'Algérie dans de nombreux rendez-vous culturels, aussi bien à l'international que dans le monde arabe. Il est distingué à plusieurs reprises pour l'ensemble de sa carrière et pour la constance de son engagement artistique. Décédé à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja, Mohamed Lamari laisse une œuvre appréciée et durable, qui appartient désormais à la mémoire collective. S.T.

Trait d'esprit

Il n'y a que deux puissances au monde, le sabre et l'esprit : à la longue, le sabre est toujours vaincu par l'esprit.

Napoléon Bonaparte

Projet touristique à Melbou : un saut vers la modernisation et l'attractivité

Kamal Eddine Karbouche, wali de Béjaïa, a effectué hier une visite dans la commune de Melbou, où il a inspecté les travaux de construction d'un complexe touristique comprenant un espace de divertissement aquatique, dans le cadre du suivi des projets d'investissement visant à moderniser le secteur touristique de l'État. Au cours de cette visite, le wali a reçu des explications détaillées sur l'avancement des travaux, qui ont atteint 75 %. Les différentes installations incluses dans ce projet touristique d'envergure devraient stimuler le tourisme et attirer les visiteurs, tout en créant de nouveaux emplois pour les jeunes de la région. À cette occasion, le wali a souligné la nécessité de respecter les délais contractuels, la qualité de l'achèvement et les normes techniques approuvées, tout en réaffirmant la volonté des pouvoirs publics d'accompagner les investisseurs et de surmonter les obstacles qui pourraient entraver la mise en œuvre de leurs projets. Il a également souligné que ce projet s'inscrivait dans la stratégie de l'État visant à diversifier l'économie locale et à renforcer l'attractivité touristique de la commune de Melbou et de la wilaya en général.

Offres exceptionnelles de Tirsam en cette fin d'année

Le groupe industriel Tirsam, basé à Batna, lance une offre promotionnelle exceptionnelle à l'occasion de la fin d'année, visant à soutenir les acteurs économiques et à encourager l'achat de matériel industriel. Cette campagne propose une réduction de 30 millions de centimes sur les chariots élévateurs de 3 tonnes, disponibles en plusieurs modèles et configurations techniques. L'offre promotionnelle est valable jusqu'au 31 décembre. C'est une opportunité à ne pas manquer pour les entreprises souhaitant moderniser leur parc industriel à des conditions avantageuses.

Incident d'intoxication au monoxyde de carbone à El Khroub

Quatre personnes ont été intoxiquées par le monoxyde de carbone dans l'unité résidentielle n° 20 de la cité Menjeli, située dans la commune d'El Khroub, wilaya de Constantine. Les services de la Protection civile sont intervenus vers 13 heures pour porter secours à une famille affectée par cette intoxication. L'incident a été causé par un chauffe-eau défectueux dans cette unité résidentielle. Les victimes, dont l'âge varie entre 5 et 40 ans, ont présenté des symptômes d'essoufflement respiratoire. Elles ont été rapidement transférées à l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires.

Le président Tebboune l'annonce : Le minerai de fer provenant de Gara Djebilet sera acheminé vers Oran par voie ferroviaire fin janvier prochain

Le président de la République, M. Abdellatif Tebboune, a annoncé que le premier train transportant du minerai de fer de la mine de Gara Djebilet (Tindouf) arrivera à Oran fin janvier prochain. Lors de l'inauguration, jeudi, au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), de la 33e édition de la Foire de la production

algérienne, le président de la République a précisé, au stand de l'entreprise Tosyali-Algérie, que «le minerai de fer de la mine de Gara Djebilet sera acheminé vers Oran par train, sur une distance d'environ 2 000 km, une première depuis le recouvrement de la souveraineté nationale de l'Algérie». Échangeant avec un responsable de l'entreprise,

le président de la République a souligné l'importance des projets de Tosyali-Algérie, notamment à Oran, indiquant que les différentes facilités offertes permettent à l'entreprise de lancer plusieurs unités, en particulier une usine de dessalement de l'eau de mer et une unité de production d'hydrogène vert.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Dimanche 21 Décembre 2025// N° 1231// PRIX 20DA

Choix des périmètres dans le cadre du Bid Round 2026

Alnaft lance le « Nomination Process »

L'Algérie lance une nouvelle étape dans la promotion de ses hydrocarbures avec l'ouverture d'un processus de présélection collaboratif destiné à attirer les investisseurs pour le prochain appel d'offres de 2026, renforçant ainsi la transparence et l'attractivité du secteur.



■ Par Saliha H.

Le P-DG de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a annoncé hier le lancement d'une nouvelle démarche visant à permettre aux entreprises intéressées par l'investissement en Algérie d'effectuer une présélection parmi une vingtaine de périmètres dans le cadre de la préparation du prochain appel d'offres pour l'exploration

d'hydrocarbures, qui sera lancé en 2026. Selon Samir Bekhti, qui s'exprimait hier, lors d'une conférence de presse, à Alger, «l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) initie une étape majeure dans l'évolution de la promotion et de l'investissement dans l'amont pétrolier et gazier en Algérie, à travers le lancement officiel du « Nomination Process ». Par cette démarche, « Alnaft ouvre un espace collaboratif avec les investisseurs, leur permettant

d'exprimer de manière structurée et transparente leurs attentes, en sélectionnant les périmètres qui répondent aux critères qu'ils auront fixés, parmi une liste de 24 périmètres présélectionnés par ALNAFT », souligne le patron de l'Agence de régulation, qui précise que le choix définitif se portera sur six (6) à huit (8) zones d'exploration à inclure dans le prochain appel d'offres international. Le « Nomination Process » permet, ainsi, selon Alnaft, « d'anticiper et de mieux préparer le prochain appel à la concurrence, que l'Agence prévoit de lancer au premier semestre de l'année 2026, tout en garantissant plus d'attractivité pour le domaine minier des hydrocarbures ». Cette initiative constitue également, ajoute Samir Bekhti, « un signal fort adressé aux investisseurs, traduisant l'engagement de l'Algérie à avancer avec méthode, clarté et visibilité, dans un cadre juridique stabilisé par la loi sur les hydrocarbures. ALNAFT y affirme pleinement son rôle d'agence moderne et proactive, au service de la valorisation durable des ressources nationales. » Selon les modalités pratiques du nouveau processus, disponibles sur le site Internet officiel de l'Agence, celle-ci invite les acteurs intéressés à contribuer à la préparation de l'appel d'offres 2026 « en proposant des zones d'intérêt (...) qui seront évaluées par ALNAFT, au regard des priorités nationales, du potentiel géologique et des résultats de la consultation. » Les futurs soumissionnaires devront par ailleurs « démontrer des capacités techniques et financières suffisantes, conformément aux exigences réglementaires et aux critères d'admissibilité », précise l'Agence.

S.H.

À partir de 2028, la CAN aura lieu tous les quatre ans

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé hier que la Coupe d'Afrique des Nations serait désormais organisée tous les quatre ans au lieu de deux, un changement visant à harmoniser le calendrier mondial du

football. Ce changement s'inscrit dans la volonté de restructurer le football sur le continent africain afin que son « calendrier dans le monde soit davantage harmonisé », a déclaré Patrice Motsepe lors d'une conférence de presse à la veille du coup d'envoi de la CAN 2025. « En 2027 nous irons en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda (les trois pays organisateurs, ndlr) et la CAN suivante aura lieu en 2028 », a expliqué le patron de la CAF. Une nouvelle compétition, basée sur le modèle de la Ligue des nations de l'UEFA et qui se tiendra

tous les ans à partir de 2029, va parallèlement être créée. « Après la Coupe du monde des clubs de la FIFA en 2029, nous aurons la première Ligue des nations africaines... avec plus de prize-money, plus de ressources, plus de compétitions », a détaillé Patrice Motsepe. « Dans le cadre de cet arrangement, la CAN aura désormais lieu tous les quatre ans », a-t-il conclu. La Coupe d'Afrique des Nations se joue tous les deux ans (depuis 1968, puis en années impaires après 2013). La CAN 2023 a été décalée en 2024.

Crise humanitaire à Ghaza : l'insécurité alimentaire aiguë aggravée par le blocus et les conditions climatiques

La majorité de la population à Ghaza est toujours confrontée à une insécurité alimentaire aiguë, a déploré hier samedi la branche belge de l'ONG Oxfam International, qui s'est dite « extrêmement préoccupée » par les conditions climatiques qui vont aggraver encore la souffrance de milliers de personnes affamées. Réagissant à la dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), l'ONG averti, dans un communiqué, que « la majorité de la population est toujours confrontée à une insécurité alimentaire aiguë ». « La famine à Ghaza atteint encore des

niveaux effroyables qui pourraient être évités », a affirmé Eva Smets, directrice d'Oxfam Belgique, citée dans le communiqué. Selon Oxfam, l'entité sioniste autorise beaucoup trop peu d'aide à rentrer et continue de bloquer activement les demandes de dizaines d'organisations humanitaires reconnues. « À elle seule, Oxfam dispose de 2,5 millions de dollars de marchandises humanitaires, dont 4 000 colis alimentaires, dans des entrepôts situés juste de l'autre côté de la frontière », a précisé cette organisation, pointant du doigt les autorités sionistes qui « refusent tout passage ». « Alors que 1,6 million de personnes

sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, dont 100 000 dans une situation catastrophique (niveau 5 de l'IPC), nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que l'hiver et les inondations qui l'accompagnent vont aggraver encore la souffrance de milliers de personnes affamées qui vivent dans le dénuement », a ajouté l'ONG. Oxfam soutient que le blocus illégal décrété par l'entité sioniste a conduit à « une réponse humanitaire délibérément limitée, imprévisible et totalement insuffisante pour faire face à la crise humanitaire actuelle ».